



Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR
Division management des transports – MT
Domaine Offre et projets de transports publics

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

171031_ConsultationH18_Réponses aux interventions_Vdef.docx
DIRH – DGMR – MT / JN-MB

Lausanne, le 31 octobre 2017

Projet d'horaire 2018 : Consultation d'horaire
Réponses aux interventions (version 2.4)

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

Table des matières

Préambule	4
Transports ferroviaires	5
CFF – Chemins de fer fédéraux	5
Rupture de correspondance à Lausanne entre les lignes du Simplon et Lausanne – Berne :	5
100 Lausanne – Sion – Brig	7
111 Vevey – Puidoux-Chexbres (RER Vaud – ligne 7, train des vignes).....	9
150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	10
200 Vallorbe – Lausanne.....	13
210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Bienne	13
150/210 Relations Bienne – Genève-Aéroport (via bypass)	15
250 Lausanne – Fribourg.....	15
251 Lausanne – Palézieux – Payerne	16
252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg	18
Autres entreprises concessionnaires (ETC).....	18
112 Vevey – Blonay – Les Pléiades (GoldenPass).....	18
120 Montreux – Château-d’Oex – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (GoldenPass)	19
124 Aigle – Le Sépey – Les Diablerets	20
125 Aigle – Leysin	21
127 Bex – Villars.....	21
155 Nyon – St-Cergue – La Cure	22
156 Bière – Apples – Morges	22
201 TER Pontarlier – Frasne – Vallorbe (SNCF) et Vallorbe – Le Pont – Le Brassus (Travys).....	22
211 Orbe – Chavornay (Travys).....	23
212 Yverdon-les-Bains – Ste-Croix (Travys).....	23
2003 Cossonay-Penthalaz – Cossonay-Ville (funiculaire).....	24
Transports routiers	25
CarPostal - Région Ouest	25
56 Mex – Vufflens-la-Ville – Bussigny (cadre 10.056)	25
381 Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully (cadre 10.381)	25
382 Cully – Chexbres – Puidoux – Palézieux (cadre 10.382)	25
383 Montpreveyres – Mézières – Carrouge – Vucherens – Syens (cadre 10.383).....	26
385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	26
420 Echallens – Penthérez – Chavornay (cadre 10.420)	27
435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435).....	27
450 Oron-la-Ville – La Verrerie (cadre 20.450)	28
538 Avenches – Salavaux – Mur (cadre 20.538)	28
625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	28
661 Yverdon-les-Bains – Donneloye – Démoret – Thierrens (cadre 10.661)	29
662 Bercher – Cronay, Moulin du Pont (cadre 10.662)	29
670 Yverdon-les-Bains – Echallens (cadre 10.670)	30
675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	30
683 Croy-Romainmôtier – Vaulion (cadre 10.683)	31
685 Orbe – Ballaigues – Vallorbe (cadre 10.685).....	31
686 Orbe – Baulmes (cadre 10.686)	32
720 Allaman – Aubonne – Gimel – St-George (cadre 10.720)	33
722 Etoy – Lavigny – Aubonne – St-Livres (cadre 10.722)	33
820 Nyon – Begnins – St-George (cadre 10.820)	33
CarPostal - Région Sion.....	33
143 Aigle – Corbeyrier – (Luan) (cadre 12.143)	33
151 Bex – Monthey (cadre 12.151).....	34
152 Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152).....	34
153 Bex – Fenalet-sur-Bex (cadre 12.153)	34
220 Chernex – Chamby – Villard-sur-Chamby (cadre 10.220)	35

MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay	35
701 Morges – St-Sulpice VD – Ecublens VD – Lausanne (cadre 10.701)	35
702 Tolochenaz – Morges – Lonay – Echandens – Bussigny VD (cadre 10.702)	35
703 Echichens – Morges – Tolochenaz – Lussy-sur-Morges (cadre 10.703)	35
704 Echichens – Morges (cadre 10.704)	36
724 Morges – St-Prex – Etoy (cadre 10.724)	36
726 Morges – Lavigny (cadre 10.726)	36
735 Morges – Aclens – Cossonay-Ville (cadre 10.735)	37
760 La Sarraz – L’Isle – Mont-la-Ville (cadre 10.760)	37
tl : Transports publics de la région lausannoise	38
54 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne (cadre 10.054)	38
60 Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville (cadre 10.060)	38
65 Lausanne – Savigny – Forel (Lavaux) – Servion – Mézières (cadre 10.065)	38
TPC : Transports publics du Chablais	39
144 Aigle – Ollon VD – Villars-sur-Ollon (cadre 12.144)	39
TPF : Transports publics fribourgeois	39
478 Romont FR – Billens – Dompière VD – Lucens (cadre 20.478)	39
TPN : Transports publics nyonnais	39
801 Nyon Terre-Bonne – gare – Terre-Bonne (cadre 10.801) et autres lignes urbaines	39
803 Nyon Petite Prairie – hôpital – gare – plage – Colovray (cadre 10.803)	39
810 Nyon – Crassier – La Rippe (cadre 10.810)	40
811 Nyon – Crassier – La Rippe (cadre 10.811)	40
Travys : Transport Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Ste-Croix	40
602 Montagny-près-Yverdon – Yverdon-les-Bains – ch. de la Chèvre (cadre 10.602)	40
605 Yverdon-les-Bains Prés du Lac – gare – Philosophes – avenue des Sciences (cadre 10.605)	41
611 Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent (cadre 10.611)	41
613 Vallorbe – Yverdon-les-Bains (cadre 10.613)	41
VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve	42
203 La Tour-de-Peilz centre – Vevey gare (cadre 10.203)	42
204 Montreux – Clarens – Tavel VD – Baugy – Chailly-Montreux (cadre 10.204)	43
207 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Blonay (cadre 10.207)	43
208 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Blonay (cadre 10.208)	43

Préambule

La Division management des transports de la Direction générale de la mobilité et des routes (ci-après DGMR-MT) a l'avantage de porter à votre connaissance les réponses aux interventions formulées entre le 29 mai et le 18 juin 2017 sur le projet d'horaire 2018 (horaires valables du 10 décembre 2017 au 8 décembre 2018) sur la plateforme Internet mise à disposition par la Confédération (www.projet-horaire.ch).

→ Environ 300 interventions concernant les lignes parcourant le territoire vaudois ont été enregistrées.

Les interventions concernant le trafic "grandes lignes" des Chemins de fer fédéraux (CFF) leur ont été transmises pour analyse. Leur éventuelle prise en compte est de la compétence de la Confédération par son Office fédéral des transports (OFT). *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic « grandes lignes » et les réponses des CFF sur fond gris.*

Les requêtes concernant le trafic régional sont transmises aux entreprises de transport concernées. Leur mise en place éventuelle, en fonction de leur faisabilité technique et financière, sera traitée par la DGMR-MT durant l'été, en collaboration avec les entreprises de transport.

Finalement, les interventions concernant les lignes de bus urbaines sont aussi transmises aux entreprises pour prise de connaissance. Les décisions concernant leur prise en compte sont de la compétence des communes desservies. *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic urbain et les éventuelles réponses des entreprises sur fond bleu.*

HORAIRES DEFINITIFS 2018

Les horaires électroniques sont déjà en ligne sur le site des CFF : <http://www.cff.ch> (saisir une date ultérieure au 9 décembre 2017).

Les cadres horaires 2018 au format de l'indicateur officiel seront disponibles en ligne dès le 18 novembre 2017 au plus tard : <http://www.tableaux-horaires.ch> (avant cette date, les cadres 2017 sont encore en ligne).

L'indicateur officiel papier ne sera plus produit dès cette année.

Transports ferroviaires

CFF – Chemins de fer fédéraux

Rupture de correspondance à Lausanne entre les lignes du Simplon et Lausanne – Berne :

La réintroduction de l'arrêt à Palézieux et Romont sur les trains *InterRegio* Lucerne – Berne – Lausanne – Genève-Aéroport a comme conséquence de rompre la correspondance à Lausanne avec les trains *InterRegio* Genève-Aéroport – Lausanne – Brig. La rupture provisoire des correspondances une fois sur deux répond à des contraintes dues à de nombreux chantiers de remplacement et de modernisation des infrastructures ferroviaires sur les deux lignes et la nécessité de limiter les risques de retard. Toutefois, cette décision des CFF n'est pas partagée par le Canton de Vaud, qui a signifié son désaccord lors de la procédure d'établissement de l'horaire 2018.

Lors de la consultation publique, de vives réactions ont été récoltées à différents niveaux : communes, associations régionales, milieux touristiques. Dès lors, le Département de la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite a activement sollicité les CFF durant tout l'été, afin de rechercher des solutions pour les années d'horaire 2018 et 2019 pour la desserte du Chablais et de la Riviera, afin d'améliorer la situation pour un maximum de clients.

Les discussions de ces dernières semaines entre le Canton et les CFF ont permis d'obtenir, début octobre, des garanties importantes : « l'horaire 2018/2019 » doit rester une exception à la règle d'assurer des correspondances entre toutes les lignes dans le nœud ferroviaire romand de Lausanne. Les chantiers prévus entre Berne, Lausanne et Montreux sont nécessaires pour rattraper le retard d'entretien et de mise aux normes sur les rails romands. Mais, au plus tard après la fin de l'agrandissement du tunnel de Burier, prévu pour fin 2019, les CFF s'engagent à rétablir la totalité des correspondances en gare de Lausanne. Un accord a également été trouvé pour améliorer l'horaire 2018, en permettant des liaisons deux fois par heure entre Berne, la Riviera et le Chablais, aux heures de pointe des pendulaires ainsi que pour les voyageurs de loisirs se rendant dans les Alpes vaudoises le week-end. Cet engagement des CFF répond ainsi à la principale exigence du Conseil d'Etat vaudois.

Vous trouverez ci-dessous les connexions possibles à Lausanne :

- en vert, les trains dont l'horaire peut être adapté sans conséquence sur la correspondance à Viège (de/vers Bern) ;
- en jaune, les trains *RegioExpress* ajoutés entre Lausanne et St-Maurice par les CFF, et qui rouleront du lundi au vendredi ;
- en gris, les heures auxquelles aucune correspondance ne pourra être assurée. En d'autres termes, en gris, les heures où une seule relation par heure est possible entre la ligne du Plateau et celle de Berne (dans l'autre demi-heure).

Par ailleurs, pour le trafic du week-end, la DGMR a obtenu des CFF qu'ils prolongent le train des vignes (RER Vaud, ligne 7 : Vevey – Puidoux-Chexbres) de Puidoux-Chexbres vers Palézieux. Ainsi, toutes les heures, les clients qui circulent entre Fribourg/Berne et la Riviera/le Chablais pourront transiter par le train des vignes avec un changement de train à Palézieux et Vevey, au lieu de Lausanne. A noter que ce prolongement est impossible en semaine en raison de l'indisponibilité d'une voie à Palézieux pour la réception et le rebroussement de ce train.

Sens Simplon → Plateau :

Arrivée de Riviera - Chablais				Départ pour Berne		
tlj	IR1702	05:38	Sion, Martigny, St-Maurice, Bex, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2507	05:44
tlj	IR1704	06:39	Sion, Martigny, St-Maurice, Bex, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2509	06:44
tlj	IR1706	07:39	Brig, Visp, Leuk, Sierre, Sion, Martigny, St-Maurice, Bex, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2511	07:44
tlj	RE3558	08:27	St-Maurice, Bex, Aigle, Villeneuve, Montreux, Burier, Vevey	tlj	IR2513	08:44
				tlj	IR2515	09:44
				tlj	IR2517	10:44
tlj	IR1714	11:38	Brig, Visp, (Leuk), Sierre, Sion, Martigny, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2519	11:44
				tlj	IR2521	12:44
				tlj	IR2523	13:44
				tlj	IR2525	14:44
tlj	IR1722	15:38	Brig, Visp, Sierre, Sion, Martigny, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2527	15:44
lu-ve	RE3576	16:38	St-Maurice, Bex, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2529	16:44
lu-ve	RE3578	17:38	St-Maurice, Bex, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2531	17:44
				tlj	IR2533	18:44
				tlj	IR2535	19:44
tlj	IR1732	20:38	Brig, Visp, Sierre, Sion, Martigny, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2537	20:44
				tlj	IR2539	21:44
tlj	IR1736	22:38	Brig, Visp, Sierre, Sion, Martigny, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2541	22:44
ve, sa	RE3586	23:39	St-Maurice, Bex, Aigle, Montreux, Vevey	tlj	IR2543	23:46
sa, di	RE3590	01:22	St-Maurice, Bex, Aigle, Villeneuve, Montreux, Vevey	sa, di	IR2503	01:30

Sens Plateau → Simplon :

Arrivée de Berne			Départ pour Chablais - Riviera			
tlj	IR2504	06:16	tlj	IR1707	06:21	Vevey, Montreux, Aigle, Martigny, Sion, Sierre, Viège, Brigue
tlj	IR2506	07:16	lu-ve	RE3561	07:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, St-Maurice
tlj	IR2508	08:16	tlj	IR1711	08:21	Vevey, Montreux, Aigle, Martigny, Sion, Sierre, Viège, Brigue
tlj	IR2510	09:16	lu-ve	RE3563	09:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, St-Maurice
tlj	IR2512	10:16				
tlj	IR2514	11:16				
tlj	IR2516	12:16				
tlj	IR2518	13:16				
tlj	IR2520	14:16	tlj	IR1723	14:21	Vevey, Montreux, Aigle, Martigny, Sion, Sierre, Viège, Brigue
tlj	IR2522	15:16				
tlj	IR2524	16:16				
tlj	IR2526	17:16	lu-ve	IR1927	17:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, St-Maurice, Martigny, Sion
tlj	IR2528	18:16	lu-ve	IR1931	18:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, St-Maurice, Martigny, Sion
tlj	IR2530	19:16	tlj	IR1733	19:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, Martigny, Sion, Sierre, Leuk, Viège, Brigue
tlj	IR2532	20:16	tlj	IR1735	20:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, Martigny, Sion, Sierre, Leuk, Viège, Brigue
tlj	IR2534	21:16	tlj	IR1737	21:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, Martigny, Sion, Sierre, Leuk, Viège, Brigue
tlj	IR2536	22:16	tlj	IR1739	22:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, St-Maurice, Martigny, Sion, Sierre, Leuk, Viège, Brigue
tlj	IR2538	23:16	tlj	IR1741	23:21	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, St-Maurice, Martigny, Sion, Sierre, Leuk, Viège, Brigue
tlj	IR2540	00:20	tlj	IR1743	00:25	Vevey, Montreux, Aigle, Bex, St-Maurice, Martigny, Sion
sa, di	IR2502	01:22	sa, di	RE3595	01:30	Vevey, Montreux, Villeneuve, Aigle, Bex, St-Maurice

100 Lausanne – Sion – Brig	
Arrêter les EuroCity entre Brig et Milan, à Gallarate, pour assurer de meilleures connexions vers le Tessin.	La desserte sur le territoire italien est du ressort de l'Italie. Les CFF ne sont par conséquent pas compétents pour décider de l'introduction d'un tel arrêt.
Mettre les InterRegio du Plateau en correspondance avec ceux du Simplon sur le même quai, afin de donner un maximum de chance pour d'éventuelles correspondances.	La correspondance quai à quai entre les <i>InterRegio</i> Lucerne – Genève-Aéroport (25XX) et Genève – Aéroport – Brig (17XX) n'est pas possible à Lausanne, car elle impliquerait des cisaillements dans les itinéraires et des restrictions de capacités à l'entrée et en sortie de la gare de Lausanne. Les horaires ne pourraient ainsi plus être maintenus (allongement).
Une liaison directe horaire Bex – St-Maurice est-elle toujours impossible avec l'horaire 2018 de CFF « grandes lignes » ?	<i>Demande récurrente</i> Les liaisons entre Bex et St-Maurice ne sont temporairement plus possibles jusqu'à l'horizon 2019 (travaux du tunnel de Burier), période à laquelle le <i>RegioExpress</i> Genève – Vevey sera prolongé vers St-Maurice. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a validé la mise en place et le financement de navettes Aigle – Bex – St-Maurice dans l'intervalle.
La correspondance InterRegio Berne – Lausanne (6:16) – EuroCity Lausanne (6.18) – Milan est-elle maintenue ?	L' <i>InterRegio</i> 2504 Palézieux – Lausanne donnera correspondance sur l' <i>InterRegio</i> Lausanne – Brig à Lausanne en 5 minutes, et non plus sur l' <i>EuroCity</i> (voir aussi les explications concernant la rupture de correspondance à Lausanne entre les lignes du Simplon et Lausanne – Berne).
Si l'horaire 2013 est repris entre Lausanne et Berne, n'aurait-il pas fallu le reprendre également entre Lausanne et Viège ?	En raison de l'horaire Léman 2030, les trains circulent entre Genève et Lausanne avec 2-3 minutes de temps de parcours supplémentaires suite à des travaux dans le nœud de Lausanne, ce qui donne une contrainte supplémentaire par rapport à l'horaire 2013. Avec la reprise de l'horaire 2013 entre Genève, Lausanne et Viège, il ne serait plus possible de conserver six trains par heure entre Lausanne et Genève (2 ^{ème} <i>RegioExpress</i> introduit en décembre 2012 à supprimer). De plus, reprendre les horaires 2013 en direction du Valais est impossible, car les temps d'arrêt à Lausanne seraient insuffisants, en raison de l'allongement du temps de parcours entre Genève et Lausanne.
Repositionner les trains RegioExpress depuis Vevey pour assurer les correspondances à Lausanne.	Pour des raisons de disponibilité des sillons en ligne entre Lausanne et Vevey, mais aussi par souci de continuité entre Lausanne et Genève, un meilleur positionnement des trains <i>RegioExpress</i> n'est pas possible à l'horaire 2018. A noter que les travaux prévus ces prochaines années (tunnel de Burier) – pour la mise à disposition du profil d'espace libre permettant la circulation des trains à deux étages – réduiront davantage la capacité de la ligne du Simplon.

100 Lausanne – Sion – Brig	
Assurer la correspondance entre le <i>RegioExpress</i> 3586 St-Maurice – Lausanne et l'<i>InterRegio</i> 2543 Lausanne – Fribourg.	<p>Le <i>RegioExpress</i> 3586 est repositionné comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • St-Maurice 22.54 – Bex 22.58 – Aigle 23.05 – Montreux 23.16 – Vevey 23.24 – Lausanne 23.39. <p>Il donnera ainsi la correspondance sur l'<i>InterRegio</i> 2543 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne 23:46 – Palézieux 00:01 – Romont 00:17 – Fribourg 00:35 ...
Réintroduire l'arrêt du train <i>RegioExpress</i> 3558 à La Tour-de-Peilz.	<p><i>Demande récurrente</i></p> <p>Réintroduire l'arrêt à La Tour-de-Peilz, en plus de celui à Burier, n'est pas possible en raison de la capacité de la ligne et de l'occupation des quais en gare de Lausanne.</p>
Stopper les trains directs aux heures de pointe du lundi au vendredi afin de mieux desservir La Tour-de-Peilz	<p>La Tour-de-Peilz est desservie par certains trains « grandes lignes » aux heures de pointe. Un arrêt des <i>InterRegio</i> à cette gare n'est pas prévu, car la marche des <i>InterRegio</i> est contrainte par les nœuds de correspondances à Lausanne et à Viège.</p> <p>Un arrêt supplémentaire rendrait une de ces deux correspondances impossible. Par ailleurs, la fréquentation constatée en gare de La Tour-de-Peilz est assez faible en comparaison des autres gares desservies par les <i>InterRegio</i> (par exemple Vevey) et ne justifie donc pas l'arrêt des trains de ce type dans cette gare. En plus, la concession « grandes lignes » CFF ne prévoit pas de desserte de ce point d'arrêt.</p>
Demander un départ systématique de Lausanne à la minute 21 pour les <i>InterRegio</i> vers Brig.	<p>La DGMR ne soutient pas cette demande, car elle engendrerait l'abandon de la desserte de Bex par les trains « grandes lignes ». Ainsi, la DGMR devrait faire circuler la navette Aigle – Bex – St-Maurice toutes les heures et tous les jours mais surtout assurer son financement, ce qui est impossible.</p>
Prolongement du RER de Villeneuve vers Aigle.	<p>Pour des raisons de disponibilité des sillons et de plans d'occupation des voies à Aigle, le prolongement de la S3 ou de la S2 sur Aigle n'est, à l'horaire 2018, pas possible. Un prolongement des trains sur Aigle est planifié pour fin 2020, comme prévu dans le développement du RER Vaud.</p>
Arrêter les trains du RER3 à Saint-Saphorin, Rivaz, Epesses et Villette, au minimum aux heures de pointe.	<p><i>Demande récurrente</i></p> <p>La situation ne peut toujours pas être améliorée. Les conditions-cadres, et donc les contraintes de capacité sur la ligne, restent les mêmes.</p> <p>De plus, de nombreux travaux (gare de Cully, tunnel de Burier, gare de Vevey) sont prévus ces prochaines années, ce qui limitera d'autant plus la capacité déjà restreinte de la ligne.</p> <p>La cadence à 30 minutes sera offerte pour la desserte des haltes entre Cully et Vevey pour fin 2020, comme prévu dans le développement du RER Vaud.</p>
Amélioration de la desserte de la gare de Roche.	<p>Un prolongement des trains sur Aigle est planifié pour fin 2020, comme prévu dans le développement du RER Vaud. Dès lors, une desserte horaire de la gare de Roche sera proposée à cet horizon.</p>

111 Vevey – Puidoux-Chexbres (RER Vaud – ligne 7, train des vignes)	
<p>Prolonger le train des vignes de Puidoux-Chexbres vers Palézieux pour assurer le flux Berne – Palézieux – Vevey – Simplon.</p> <p>Rétablissement de la correspondance entre les <i>InterRegio</i> Lucerne – Genève-Aéroport (25XX) et Genève – Aéroport – Brig (17XX) via le train des vignes.</p>	<p>Ce prolongement n'est pas possible en semaine avec l'horaire 2018 en raison d'un manque de voies libres à Palézieux. En effet, autour de la minute 00, il y a simultanément les trains suivants en gare de Palézieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>InterRegio</i> Lucerne – Genève-Aéroport (voie 1) ; • <i>InterRegio</i> Genève-Aéroport – Lucerne (voie 2) ; • RER5 Grandson – Palézieux – Grandson en terminus (voie 3 coté Lausanne) ; • RER8 Payerne – Palézieux – Payerne en terminus (voie 3 coté Payerne). <p>En revanche, les week-ends, pour le trafic de loisirs et de tourisme, la ligne du train des vignes Vevey – Puidoux sera prolongée jusqu'à Palézieux. Ainsi, les voyageurs circulant entre Berne et la Riviera changeront de train à Palézieux et Vevey (au lieu de Lausanne). Ceci leur permettra de réaliser la correspondance entre les <i>InterRegio</i> Lucerne – Genève-Aéroport et Genève-Aéroport – Brig. Les horaires de ces trains seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vevey (XX.32) – Vevey-Funi – Corseaux-Cornalles – Chexbres-Village – Puidoux-Chexbres (XX.46) – Palézieux (XX.54) ; • Palézieux (XX.07) – Puidoux-Chexbres (XX.14) – Chexbres-Village – Corseaux-Cornalles – Vevey-Funi – Vevey (XX.28).
<p>Améliorer les correspondances à Puidoux pour le flux Chexbres – Lausanne.</p>	<p>Une étude des flux a montré qu'un plus grand nombre de clients prennent les correspondances à Vevey. Cela a amené les CFF à privilégier les correspondances en gare de Vevey plutôt qu'à Puidoux-Chexbres.</p> <p>Les correspondances entre les trains des lignes RER9 Lausanne – Kerzers et RER7 Vevey – Puidoux-Chexbres ont été réduites le plus possible, avec un rebroussement du train des vignes en gare de Puidoux-Chexbres (au minimum 4 minutes sont nécessaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne (XX.13) – Puidoux-Chexbres (XX.22) / Puidoux-Chexbres (XX.31) – Chexbres-Village (XX.34) ; • Chexbres-Village (XX.22) – Puidoux-Chexbres (XX.27) / Puidoux-Chexbres (XX.36) – Lausanne (XX.48).
<p>Améliorer les correspondances à Puidoux pour le flux Chexbres – Palézieux.</p>	<p>Le week-end, une relation directe a été introduite avec le prolongement du train des vignes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chexbres-Village (XX.42) – Puidoux-Chexbres (XX.46) – Palézieux (XX.54) ; • Palézieux (XX.07) – Puidoux-Chexbres (XX.14) – Chexbres-Village (XX.18). <p>En semaine, il est impossible de retarder le RER9 d'environ 8 minutes pour assurer la correspondance à Chexbres pour le flux Chexbres - Palézieux (contraintes de croisement à Ecublens-Rue, Lucens, Payerne et Avenches).</p> <p>De plus, appliquer le même horaire sur le RER7 que le week-end (sans prolongement vers Palézieux) dégraderait fortement les correspondances à Vevey en direction de Burier (gymnase) et de Montreux (perte de correspondance sur le RER3).</p>

150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	
<p>Maintenir les arrêts à Morges et Nyon sur les <i>InterRegio</i> 18XX.</p> <p>Dégradation des liaisons systématiques semi-horaires <i>InterRegio</i> Genève – Lausanne – Brig et <i>InterCity</i> Genève – Lausanne – Berne.</p>	<p>La réintroduction des arrêts à Palézieux et Romont des <i>InterRegio</i> (25XX) Lucerne – Genève-Aéroport provoquera une arrivée retardée à Lausanne (minute 16). Cela imposera à ces trains d'effectuer aussi les arrêts à Morges et Nyon (reprise du sillon <i>InterRegio</i> dès Lausanne, départ minute 18). Par conséquent, pour que l'<i>InterRegio</i> Brig – Genève puisse circuler au-delà de Lausanne, il doit obligatoirement reprendre le sillon sans arrêt entre Lausanne et Genève (départ minute 12 de Lausanne).</p> <p>Les clients de Morges auront toujours la possibilité de changer à Lausanne pour utiliser l'<i>InterRegio</i> de/vers le Valais.</p>
<p>Dégradation de l'offre dès 21h.</p> <p>Disparition de la desserte semi-horaire d'Allaman, Rolle, Gland et Coppet dès 21h.</p>	<p>D'importants travaux sur l'infrastructure sont prévus entre Lausanne et Genève dans le cadre du programme Léman 2030, prévoyant même une fermeture complète de la ligne entre Nyon et Genève les nuits du dimanche au jeudi. Pendant cette période, l'horaire doit donc être allégé.</p> <p>L'horaire proposé par les CFF lors de la consultation d'horaires a déclenché de vives réactions. La Conseillère d'Etat Nuria Gorrite a donc écrit au Directeur général des CFF pour lui demander de réétudier la situation.</p> <p>Enfin, après avoir retravaillé leur grille horaire, les CFF proposeront une offre de transport limitant au maximum les dégradations. Du dimanche au jeudi, certains trains seront touchés avec quelques restrictions. En revanche, leur proposition d'horaire ne verra aucune dégradation de l'offre les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, hormis quelques remplacements par bus après 00h30.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir cadre horaire 150 disponible au plus tard le 18 novembre sur www.tableaux-horaires.ch
<p>L'ajout de trains au départ de Nyon pour Genève à 0h30 et 1h30 ainsi que vers Lausanne vers 0h00 est-il confirmé ?</p>	<p>Avec le nouveau concept de desserte en soirée des CFF, les liaisons suivantes sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimanche au jeudi : Nyon – Genève en bus, départ de Nyon vers 0h30 ; • Vendredi et samedi : Nyon 00.24 – Genève 00.40 – Genève-Aéroport 00.49 ; • Dimanche au jeudi : Nyon – Genève en bus, départ de Nyon vers 0h30 ; • Vendredi et samedi : Nyon 01.24 – Genève 01.42 ; • Dimanche au jeudi : Nyon 23.57 – Lausanne 00.36 ; • Vendredi et samedi : Nyon 00.05 – Lausanne 00.39.

150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	
Faire rouler les <i>RegioExpress</i> 3577 et 3581 durant tout l'horaire 2018.	<p>Depuis le 11 décembre 2017 et jusqu'au 8 juin 2018, le <i>RegioExpress</i> 3581, permettant une desserte de Versoix, circulera du lundi au vendredi avec l'horaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Genève 17:52 – Versoix 17:57 – Coppet 18:03 – Nyon 18:10. <p>Dès la mise en service de la cadence au quart d'heure du RER Genève – Coppet, soit depuis le 11 juin 2018, le RER reprendra la desserte de Versoix (départ de Genève à 17.46).</p> <p>Il sera alors possible de mettre en place une nouvelle liaison avec le <i>RegioExpress</i> 3577 circulant jusqu'à Gland, selon l'horaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Genève 17:45 – Coppet 17:53 – Nyon 18:00 – Gland 18:04.
Pourquoi le train <i>InterRegio</i> 1736 est-il supprimé (départ de Lausanne à 22.47) ?	<p>Le train <i>InterRegio</i> 1736 est supprimé entre Lausanne et Genève-Aéroport en raison de la planification, à l'horaire annuel, d'importants travaux impliquant des circulations en voie unique sur deux tronçons (8 km), en soirée dès 21h00 environ. Il est remplacé par le train suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne 22.48 – Nyon 23.20 (desserte par le <i>RegioExpress</i> 3236).
Rétablissement de l'arrêt à Gland de l'<i>InterRegio</i> 1841 (départ de Genève vers 22h50).	<p>Avec le nouveau concept de desserte en soirée des CFF, le train <i>InterRegio</i> 1841 circulera avec l'horaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimanche au jeudi : Genève 22.46 – Gland 23.07 ; • Vendredi et samedi : Genève 22.43 – Gland 23.05.
Faire rouler le train <i>InterRegio</i> 1904 durant tout l'horaire 2018.	<p>Le train <i>InterRegio</i> 1904 roulera du lundi au vendredi, durant tout la période horaire 2018, avec la marche suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne 07:08 – Morges 07:19 – Gland 07:34 – Genève 07:53 – Genève-Aéroport 08:02.
Le <i>RegioExpress</i> 3102 au départ de Lausanne à 4.21, supprimé par les CFF en décembre 2015, sera-t-il réintroduit ?	<p><i>Demande récurrente</i></p> <p>Selon les statistiques de fréquentation très faibles enregistrées dans le train de 04h21 en 2015, le maintien du 03h51 s'avérerait bien plus utile pour les premiers vols à 6h. La réintroduction d'une cadence semi-horaire entre 3h50 et 4h50 n'est pas justifiée compte tenu des volumes de trafic actuels, selon les CFF.</p>
Arrêt de l'<i>InterRegio</i> 1805 à Rolle (vers 5.15).	<p><i>Demande récurrente</i></p> <p>Il n'est pas possible d'arrêter l'<i>InterRegio</i> 1805 à Rolle, car cela supprimerait la correspondance de ce train à Lausanne sur l'<i>InterCity Neigezug</i> (<i>InterCity</i> pendulaire) en direction de Bienne.</p>
Maintien de l'arrêt du <i>RegioExpress</i> 3139 à Rolle (vers 22.15 environ).	<p>En 2018, Le <i>RegioExpress</i> 3139 est fortement contraint par les restrictions de circulation liées aux chantiers Rolle – Gland et Founex – Coppet. Avec ces travaux, les trains circulent sur voie unique sur 8 km. Faire circuler ce train du dimanche au jeudi imposerait la suppression du <i>RegioExpress</i> 3234. Toutefois, ce train sera maintenu les vendredis et samedis soir (départ de Rolle à 22.10).</p>

150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	
Arrêter les trains <i>InterRegio</i> 1836 et 1838 en gare de Rolle.	<p>Avec le nouveau concept des CFF, ces trains pourront desservir Rolle uniquement les vendredis et samedis soir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>InterRegio</i> 1836 : Lausanne 22.21 – Rolle 22.45 ; • <i>InterRegio</i> 1838 : Lausanne 23.21 – Rolle 23.45. <p>Les autres jours, l'arrêt à Rolle et Allaman de ces trains ne sera pas possible, car les trains circuleront sur voie unique sur 8 km durant les travaux.</p>
Changer le matériel roulant de l'<i>InterRegio</i> 1929 (Genève 17:05 – Morges 17:34 – Lausanne 17:51).	<p>S'agissant de trains d'heures de pointe, les CFF n'ont, pour l'heure, pas de matériel roulant suffisamment capacitaire à disposition pour les remplacer. La presque totalité du matériel roulant disponible est déjà engagé à ces heures. Les CFF sont conscients de la problématique et souhaitent remplacer ce matériel à moyen terme, dès que du matériel alternatif sera disponible.</p>
Manque de liaisons directes entre Renens et Genève-Aéroport.	<p>Cette demande a déjà été formulée lors de précédentes consultations de projet d'horaire. Les CFF n'ont pas prévu de réintroduire de liaison directe entre Renens et Genève-Aéroport pour le moment.</p> <p><i>La DGMR-MT sollicite activement les CFF dans la recherche d'une solution afin de réintroduire ces liaisons directes dès la fin des importants travaux de la 4^{ème} voie entre Lausanne et Renens, du saut-de-mouton de Prilly-Malley et des nouveaux enclenchements de Lausanne et Renens prévus fin 2020.</i></p>
Création de liaisons en heures de pointe entre Renens et Genève-Aéroport ou entre Renens et le Valais.	<p>Ces prochaines années (2018-2020), les horaires seront fortement contraints par les travaux dans le nœud ferroviaire de Lausanne. La réduction du nombre de voies entre Renens et Lausanne implique une contrainte importante sur l'exploitation. Il n'est pour l'instant pas possible d'introduire un arrêt à Renens sur les <i>InterRegio</i> (Brig – Genève-Aéroport), même aux heures de pointe.</p>
Pour quand la cadence au quart d'heure est-elle prévue à la halte de Prilly-Malley ?	<p>La planification actuelle des développements de l'offre du RER Vaud prévoit quatre trains par heure entre Cossonay et Cully par superposition des lignes RER1-2 (Grandson – Cully) et RER 3-4 (Vallorbe – Aigle). Le RER Vaud sera ainsi prolongé en décembre 2020 jusqu'à Aigle. Aux heures de pointe, une cadence demi-heure entrera également en service sur la ligne de Vallorbe. D'autres améliorations ultérieures des horaires sont prévues pour la halte Prilly-Malley au fur et à mesure des mises en service des nouvelles infrastructures Léman 2030 (Saut-de-mouton, gare de Lausanne...).</p>

200 Vallorbe – Lausanne	
Rétablir l'arrêt à Bussigny des trains accélérés circulant entre Lausanne et Vallorbe et vice-versa.	<p>Pour l'horaire 2018, les trains du matin desserviront la gare de Bussigny (12013 à 6.21, 12015 à 7.21 et 12017 à 8.21).</p> <p>En revanche, en raison de la succession des trains sur la ligne du Pied-du-Jura, il est impossible d'arrêter les trains du soir à Bussigny (12040 et 12042). Par ailleurs, un arrêt à Bussigny aurait des impacts trop importants sur les trains encadrants.</p>
Introduire l'arrêt au Day pour les trains supplémentaires du matin (12013, 12015, 12017). Avancer de 3 minutes les trains supplémentaires du matin pour assurer une correspondance à Renens vers Genève (RegioExpress départ XX.27).	<p>Un départ anticipé du sillon supplémentaire n'est pas possible lorsqu'un sillon système pour Le Brassus circule (6005 – 12015). Le train du Brassus ne peut pas non plus être avancé, car cela provoquerait un cisaillement au Day avec le train RER2 (en provenance de Lausanne). Ceci est valable pour le 12013 et le 12015. La DGMR-MT n'a pas souhaité arrêter uniquement le 12017 pour conserver la logique de l'offre en place sur les deux autres trains.</p> <p><i>Note de la DGMR-MT : Les voyageurs peuvent emprunter les trains 6002 (départ 5.38) et 6004 (départ 6.37) en direction de Vallorbe, qui y rebroussement en 4-5 minutes pour assurer ensuite les trains 12013, respectivement 12015 vers Lausanne.</i></p>
Doubler la cadence de la ligne RER2 en gare de Croy et Bretonnières	<p>Croy-Romainmôtier est déjà desservi avec la cadence semi-horaire en heures de pointe par les trains de la ligne RER2 et les trains supplémentaires (12013, 12015, 12017 et 12040, 14042).</p> <p>Actuellement, la fréquentation en gare de Bretonnières ne justifie pas la mise en place de la cadence à la demi-heure.</p> <p>Une cadence semi-horaire est prévue à l'horizon de décembre 2020 aux heures de pointe, dans les deux directions, selon la planification du développement du RER Vaud.</p>
Décaler le RER2 de 15 minutes pour mieux répartir les trains en gare de Bussigny.	<p>Ceci est impossible pour l'horaire 2018. Un décalage de 15 minutes (passage vers la minute 30 à Bussigny) engendrerait des conflits avec le trafic de marchandises.</p> <p>La planification actuelle des développements de l'offre du RER Vaud prévoit quatre trains par heure entre Cossonay et Cully par superposition des lignes RER1-2 (Grandson – Cully) et RER 3-4 (Vallorbe – Aigle).</p>

210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Bienne	
Maintenir la desserte de Renens avec les deux premiers InterCity Neigezug (trains pendulaires) du matin venant de Bienne.	<p><i>Demande récurrente</i></p> <p>En raison des travaux entre Renens et Lausanne et de l'importante succession de trains, il n'est pas possible d'introduire l'arrêt des <i>InterCity Neigezug</i> à Renens.</p>

210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Bienne	
Introduire une liaison supplémentaire plus matinale entre Bienne et Lausanne.	<i>Demande récurrente</i> Pour le moment, les CFF ne planifient pas l'introduction d'une liaison plus matinale entre Bienne et Lausanne, en raison d'une faible demande estimée. Un départ de Bienne à 4.45 n'entre pas dans la stratégie de l'offre CFF (trop tôt).
Ajouter une course RER5 arrivant à Lausanne à 5.30.	La mise en service d'un train quittant Yverdon avant 5h du matin n'est pas prévue. Il faudrait acheminer une rame à Yverdon (équilibrage des rotations) quittant Lausanne vers 4h du matin, engendrant ainsi des coûts importants que la DGMR ne peut pas assumer en 2018.
Ajouter une course RER5 quittant Lausanne à 0.30.	La mise en service d'un train à 0.30 n'est pas prévue. Le retour du matériel roulant à Lausanne (équilibrage des rotations) se ferait aux alentours de 2h du matin, engendrant des coûts importants que la DGMR ne peut pas assumer. <i>Note de la DGMR : un train pyjama existe (départ de Lausanne à 1.27) et circule de nuit le week-end. La fréquentation du dernier train est en moyenne de 15 personnes (chiffres de fréquentation durant l'été 2017).</i>
Offrir la cadence semi-horaire à Bavois.	La seule manière d'offrir cette cadence semi-horaire consisterait à arrêter les trains de la ligne RER5. La DGMR ne souhaite pas ajouter d'arrêt aux trains de cette ligne, pour offrir une seconde relation accélérée par heure entre Yverdon-les-Bains et Lausanne (arrêt à Chavornay, Cossonay, Bussigny et Renens). De plus, ce train permet une connexion à Yverdon-les-Bains avec l' <i>InterCity Neigezug (trains pendulaires)</i> qui ne circule pas via Lausanne. A l'horizon 2025, lorsque deux <i>InterCity Neigezug</i> circuleront chaque heure entre Lausanne et Yverdon-les-Bains, les deux trains régionaux circulant entre Lausanne et Grandson s'arrêteront en principe dans toutes les gares.
Manque de places entre Lausanne et Yverdon-les-Bains dans les trains RER5 aux heures de pointe (particulièrement dans le train de 16.57 au départ d'Yverdon).	Les trains d'heures de pointe circulent déjà en double traction (2 rames accouplées). Le train de 16.57 est effectivement relativement plein à Yverdon (environ 270 personnes pour 320 places assises). La DGMR suit attentivement l'évolution de la fréquentation, particulièrement sur la ligne RER5 qui est très utilisée. Des mesures pour augmenter la capacité des trains les plus chargés est actuellement à l'étude avec les CFF.
Ajout de trains aux heures de pointe entre Lausanne et Yverdon-les-Bains.	Rajouter des sillons supplémentaires est impossible sur la ligne du Pied-du-Jura. A l'horizon 2025, deux <i>InterCity Neigezug</i> circuleront chaque heure entre Lausanne et Yverdon-les-Bains, améliorant les conditions de transport entre les deux villes.

150/210 Relations Bienne – Genève-Aéroport (via bypass)	
Réintroduire des liaisons <i>InterCity Neigezug</i> (trains pendulaires) entre Yverdon-les-Bains et Nyon (sans passer par Lausanne).	En raison des travaux de transformation du nœud ferroviaire de Lausanne qui réduisent les capacités de circulation et augmentent les temps de trajet, il n'est pas possible de réintroduire des arrêts à Nyon sur les <i>InterCity Neigezug</i> circulant entre Yverdon-les-Bains et Genève.
Pourquoi les deux derniers <i>InterCity Neigezug</i> desservant Nyon n'effectueront plus l'arrêt dans cette gare avec l'horaire 2018 ?	Il s'agit d'une erreur, l'horaire 2017 est reconduit en 2018. <ul style="list-style-type: none"> • L'<i>InterCity Neigezug</i> 511 à destination de Bienne/Zürich quittera Nyon à 6.25. • L'<i>InterCity Neigezug</i> 536 en provenance de Zürich/Bienne arrivera à Nyon à 22.32.
Prolonger des <i>InterCity Neigezug</i> 5XX jusqu'à Zürich ou même St-Gall ?	Les <i>InterCity Neigezug</i> 5XX vont aujourd'hui déjà jusqu'à Zurich. Il n'est pas possible de les prolonger jusqu'à St-Gall en raison d'un nombre insuffisant de rames ICN disponibles. Toutefois, à Zurich, les correspondances vers St-Gall sont assurées.
Assurer une correspondance à Morges entre les <i>InterCity Neigezug</i> (trains pendulaires) arrivant d'Yverdon et les trains de la ligne RER3 à destination de Lausanne.	Les clients souhaitant se rendre à Renens ou Lausanne <i>depuis les InterCity Neigezug</i> , ne circulant pas par Lausanne doivent changer de train à Yverdon pour prendre le RER Vaud (ligne 5) en direction de Lausanne et Palézieux. Le temps de parcours est identique via le RER5 et la correspondance à Yverdon-les-Bains est assurée sur le même quai.

250 Lausanne – Fribourg	
La réintroduction de l'arrêt à Palézieux et Romont sur les <i>InterRegio</i> Lucerne – Genève-Aéroport est inadmissible, car elle fait rompre la correspondance à Lausanne vers le Chablais et la Riviera.	<p>Les CFF ont décidé de réintroduire ces arrêts afin de supprimer les <i>RegioExpress</i> Palézieux – Berne et d'envoyer les <i>RegioExpress</i> Genève – Lausanne vers Vevey (plutôt que Romont). Cette décision s'explique par le contexte des importants travaux sur la ligne du Plateau, dans lequel la suppression d'un sillon par heure est nécessaire selon les CFF.</p> <p>Le Canton de Vaud n'est pas en accord avec la décision des CFF concernant l'horaire 2018, mais la compétence décisionnelle revient à l'Office fédéral des transports, commanditaire du trafic « grandes lignes ».</p> <p>Le Canton de Vaud, en collaboration avec le Canton de Fribourg et les CFF, travaille au rétablissement de la cadence semi-horaire stricte (Lausanne – Fribourg – Berne) et l'ajout d'un <i>RegioExpress</i> (3^{ème} produit, circulant entre Lausanne et Berne avec desserte des gares de Palézieux, Romont et Fribourg) à l'horizon 2025 au plus tard.</p>

250 Lausanne – Fribourg	
Concept de substitution durant l'interruption de l'été 2018 ?	Les CFF planifient la substitution et communiqueront, selon nos informations, leur proposition aux communes ainsi qu'à leurs clients au printemps 2018.
Faire rouler les trains du RER5 aussi le week-end en lieu et place de la ligne RER4.	La ligne RER4 roule tous les jours de la semaine, car elle assure la cadence à 30 minutes entre Lausanne et Allaman. Si l'exploitation était limitée à la section Lausanne – Allaman en fin de semaine, il faudrait deux rames pour produire l'offre. A noter que pour exploiter l'offre sur la ligne entière (Allaman – Palézieux), il faut aussi 2 rames. Ceci a conduit la DGMR à privilégier la circulation de la ligne RER4 du lundi au dimanche sur tout le parcours. Par conséquent, faire rouler la ligne RER5 également le week-end ne se justifie pas. De surcroît, le financement pour produire cette offre le week-end ne pourrait pas être assuré par la DGMR.
Desserte de Moreillon par les trains du RER5, permettant ainsi une meilleure correspondance à Palézieux.	La ligne RER5 circule uniquement du lundi au vendredi. La DGMR a donc privilégié la desserte de Moreillon par la ligne RER4 qui roule tous les jours, pour éviter que cette halte ne soit pas desservie les samedis, dimanches et jours fériés. Une desserte toutes les 30 minutes ne se justifie pas avec le trafic actuel (80 voyageurs par jour) et ne sera plus possible à l'horizon 2025. Pour ces raisons, la DGMR ne demandera pas l'arrêt pour les trains du RER5 en 2018 (hormis l'exception du matin, analogue à l'horaire 2017). Par ailleurs, pour le village de Puidoux, il y a une alternative (à 7h, 8h, 13h, 16h, 17h, 18h, 19h) avec la ligne de bus 10.382 (Puidoux-Chexbres – Palézieux via Les Thioleyres).

251 Lausanne – Palézieux – Payerne	
<p><i>Dès l'horaire 2018 (décembre 2017), des liaisons Lausanne – Payerne – Morat seront possibles avec les nouveaux points de croisement de Lucens et Ecublens-Rue (prolongement du RER9 de Payerne à Kerzers avec desserte de chaque gare).</i></p> <p><i>La mise en service de la ligne RER8 Palézieux – Payerne circulant la semaine en journée (6h-20h), permettra d'offrir une cadence semi-horaire vers Payerne. Les voyageurs entre Lausanne et Palézieux utilisent les trains « grandes lignes » en correspondance (InterRegio Lucerne ↔ Genève-Aéroport). A l'horizon 2025, à la fin des travaux de la gare de Lausanne, ce train circulera de/vers Lausanne.</i></p>	
Maintien des RegioExpress d'heures de pointe (matin vers Lausanne, soir vers Payerne).	La mise en place d'une cadence à 30 minutes par la circulation des trains RER8 et RER9 ne permet plus de faire circuler les trains RegioExpress d'heures de pointe.

251 Lausanne – Palézieux – Payerne	
Pourquoi le temps de parcours est-il allongé entre Lausanne et Payerne ?	<p>La ligne de la Broye (Lausanne – Moudon – Payerne – Avenches – Kerzers) étant à simple voie, les croisements ne peuvent donc se faire que dans les gares équipées. C'est pour cette raison que l'aménagement des gares de Lucens et Ecublens-Rue est nécessaire pour introduire la cadence semi-horaire. Par conséquent, la nouvelle structure d'horaire avec des croisements de trains à Palézieux, Ecublens-Rue, Lucens, Payerne et Avenches est très contraignante.</p> <p>Si le temps de parcours entre Payerne et Lausanne augmente de 5 minutes, celui entre Avenches et Lausanne diminue de 6 à 8 minutes.</p> <p>En revanche, l'introduction d'une cadence semi-horaire, même avec un transbordement une fois sur deux à Palézieux, sera plus attractive pour la clientèle.</p>
Prolonger la ligne RER8 de Palézieux vers Lausanne.	<p>La ligne RER8 doit s'arrêter à Palézieux pour laisser passer l'<i>InterRegio</i> Lucerne – Genève-Aéroport et, en raison des travaux dans le nœud de Lausanne, aucune voie n'est disponible à Lausanne pour le RER8. A la fin des travaux de la gare de Lausanne, ce train circulera de/vers Lausanne, conformément à la planification du développement du RER Vaud (horizon 2025).</p>
Dégradation des correspondances à Morat pour le flux Avenches – Morat – Neuchâtel.	<p>Le positionnement de la ligne RER9 Lausanne – Payerne – Kerzers et le décalage des horaires des trains sur la ligne Neuchâtel – Morat – Fribourg avec croisement de Münchenwiler-Courgevaux et Pensier (en lieu et place de Morat) ont conduit à un allongement de la correspondance à Morat (+25 minutes) pour les voyageurs circulant entre Avenches et Neuchâtel.</p> <p>Une alternative est possible via Kerzers (+12 minutes), lorsque les trains S5 du RER Berne circulent entre Morat et Payerne/Avenches. En effet, les voyageurs pourront emprunter les trains S5 Payerne – Kerzers (arrêt à Domdidier, Avenches, Faoug, Morat, Muntelier-Löwenberg et Galmiz) puis transborder sur le S5 vers Neuchâtel.</p> <p>Pour aller en direction de Neuchâtel, du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6h et 7h depuis Payerne, • ainsi que 13h et 16h depuis Avenches. <p>Pour revenir de Neuchâtel, du lundi au samedi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13h et 16h vers Avenches, • ainsi que 17h et 18h vers Payerne.

252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg	
Nouvelle structure d'horaire entre Yverdon-les-Bains et Fribourg.	En 2018, les horaires des trains de la Broye seront décalés de 15 minutes par rapport à la situation actuelle (2017). Les correspondances seront alors assurées sur les <i>InterCity Neigezug</i> de/vers Lausanne et Genève, comme demandé depuis de nombreuses années par la COREB notamment, de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Arrivée S30 de Payerne XX.43 – Départ ICN vers Genève XX.53 ; • Arrivée ICN de Lausanne XX.37 – Départ S30 vers Payerne XX.48 ; • Arrivée S30 de Payerne XX.13 – Départ ICN vers Lausanne XX.22 ; • Arrivée ICN de Genève XX.05 – Départ S30 vers Payerne XX.18.
Dégradation des correspondances Neuchâtel – Yverdon – Payerne.	Par conséquent, les correspondances vers Neuchâtel seront allongées d'une quinzaine de minutes. Il est impossible de donner de bonnes correspondances simultanément vers Lausanne, Genève et Neuchâtel.
Allongement des correspondances RER de Lausanne (RER1 et 5) de/vers Payerne.	Par analogie, les correspondances des trains de la Broye, données en priorité sur les trains <i>InterCity Neigezug</i> (trains pendulaires) vers Lausanne et Genève, allongent celles avec les trains régionaux (RER1 et RER5). Il est impossible de faire mieux.
Dégradation des correspondances à Fribourg vers Berne.	Le décalage de 15 minutes, allongeant d'autant la correspondance à Fribourg vers Berne, est admis par les Cantons de Fribourg et Berne. En même temps, les correspondances sont assurées dans toutes les directions à Payerne, ainsi que vers Lausanne et Genève (<i>InterCity Neigezug</i>) à Yverdon-les-Bains.

Autres entreprises concessionnaires (ETC)

112 Vevey – Blonay – Les Pléiades (GoldenPass)	
Prolonger le service à 30 minutes entre Vevey et Blonay en semaine jusqu'à 22h40.	Requête récurrente Requête possible au niveau de la disponibilité des sillons. Cela nécessite une prolongation de la cadence semi-horaire sur une période de 2h. La proposition est jugée bonne par MVR, mais a un coût s'élevant à environ CHF 185'000.- / an. Comme déjà indiqué en 2016, la DGMR-MT a demandé à MVR d'intégrer cette option dans leur offre TRV (transport régional de voyageurs) 2019-2020, en lien avec l'introduction de la cadence au quart d'heure aux heures de pointe, afin de rechercher des optimisations dans le but de réduire les coûts.
Avancer de quelques minutes le train 1412 (arrivée prévue à Blonay à 8.29).	Le train 1412 quittant Lally à 08.10 pour Blonay 08.29 est assuré par le train 1407 qui part de Blonay à 07.54 (Lally 08.07). Ce train attend le 1307 de Vevey (Blonay arrivée 07.52). Or, il est impossible de déplacer le train 1307. Donc, sans rompre les correspondances, il est impossible d'avancer le 1412 comme demandé.

112 Vevey – Blonay – Les Pléiades (GoldenPass)	
Pourquoi réduire la cadence à 30 minutes le matin, alors qu'aujourd'hui, elle est à 20 minutes ?	L'horaire 2018 est un horaire "Travaux". Il sera impossible de croiser à St-Légier-Gare pendant les travaux de modernisation de la gare. D'autre part, les temps de trajet ont dû être augmentés en raison des ralentissements engendrés pour garantir la sécurité pendant le chantier. Il n'est pas possible d'ajouter des trains ou d'en décaler. Les temps de battement à Vevey sont augmentés en 2018, mais la situation s'améliorera en été 2019, une fois les travaux terminés. Les trains chargés seront assurés en double traction (2 rames) pour maintenir une capacité suffisante.
Retarder de 3 minutes le train 1426 (départ de Blonay prévu à 12.01).	Requête acceptée. Départ de Blonay à 12.04 et arrivée à Vevey à 12.21, avec comme conséquence la rupture de correspondance à Vevey avec le RER2 (départ 12.22 vers Villeneuve).
Retarder de 3 minutes le train 1430 (départ de Blonay prévu à 13.01).	L'entreprise MVR pourrait décaler ce train de 3 minutes (par analogie à la demande de midi), cependant ils ne sont pas favorables à une rupture de correspondance à Vevey avec le RER2 (départ 13.22 vers Villeneuve) 2 heures de suite.
Retarder de 3 minutes le train 1438 (départ de Blonay prévu à 15.01).	L'entreprise MVR pourrait décaler ce train de 3 minutes (par analogie à la demande de midi), cependant ils ne sont pas favorables au décalage de 3 minutes du 1438, puisque cela crée non seulement une rupture de correspondance à Vevey avec le RER2 (départ 15.22 vers Villeneuve), mais également avec l' <i>InterRegio</i> pour Lausanne – Genève (départ 15.23 vers Lausanne).
Ajout d'une course supplémentaire Lally – Blonay une heure plus tôt (Blonay arrivée vers 6h).	L'entreprise MVR a chiffré la mise en place d'une nouvelle paire de trains du lundi au vendredi une heure plus tôt. Le coût de cette prestation s'élève à CHF 73'000.- par an, pour un potentiel estimé à 10 clients. La DGMR-MT a demandé à MVR d'intégrer cette option dans leur offre TRV 2019-2020, en lien avec la cadence au quart d'heure, afin de rechercher des optimisations dans le but de réduire les coûts.

120 Montreux – Château-d'Oex – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (GoldenPass)	
Prolonger la course 2368 Montreux 20.15 – Chamby 20.29 jusqu'aux Avants.	Requête acceptée et financée (CHF 35'000.-) par la DGMR. Course 2368 modifiée : Montreux 20.15 – Les Avants 20.36, et, par conséquent, la course 2369 est retardée : Les Avants 21.10 – Montreux 21.33 (au lieu de 20.46).
Ajout d'une course Montreux 20.44 jusqu'aux Avants.	La course précédente (départ de Montreux à 20.15) sera prolongée aux Avants et aucune course ne sera ajoutée à 20.44.

120 Montreux – Château-d'Oex – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (GoldenPass)	
Prolonger la course 2364 Montreux 19.15 – Sonzier 19.26 jusqu'à Chamby.	Il est faisable de prolonger le train 2364 jusqu'à Chamby. Par contre cela implique de retarder le train retour (2365), créant une rupture de correspondance à Montreux sur l' <i>InterRegio</i> pour Lausanne (départ 19.47). L'entreprise MOB ne donnera pas de suite à cette requête.
Avancer le train 2301 pour assurer la correspondance avec l'<i>InterRegio</i> de 06.46.	Requête acceptée et financée (CHF 16'000.-) par la DGMR. Course 2301 modifiée : Les Avants 06.15 (au lieu de 06.20) – Montreux 06.38 (au lieu de 06.47), et, par conséquent, la course 2300 est avancée : Montreux 05.34 (au lieu de 05.55) – Les Avants 05.55 (au lieu de 06.17).
Introduire un train matinal permettant une arrivée plus tôt à Lausanne.	Le premier train de Zweisimmen arrivera à Montreux à 06.04. Une arrivée plus tôt à Montreux aux environs de 05.31 nécessiterait l'ajout d'une paire de trains entre Montreux et les Avants (et retour). Le coût d'une telle prestation est estimé à CHF 83'000.- / an. En raison du faible rapport coût / efficacité, l'entreprise MOB ne donnera pas de suite à cette requête.
Correspondances des Hauts de Montreux vers le Valais pas coordonnées.	Celles-ci ne sont pas possibles avec la structure actuelle de l'horaire. Afin de respecter les correspondances à Zweisimmen, à Montbovon, ainsi qu'à Montreux de/pour Lausanne, il n'est pas possible de donner de bonnes correspondances du/pour le Valais.
Faire circuler le dernier train au départ de Montreux (23.50) tous les jours au-delà des Avants.	L'entreprise MOB ne souhaite pas proposer ce train en semaine, en raison des longues périodes de travaux nocturnes planifiées. Cela réduirait trop la durée de la fenêtre disponible pour les travaux, ou aurait alors de grosses conséquences sur le coût du service de substitution par bus. D'autre part, s'ils sont satisfaits des fréquentations de ce train en fin de semaine, ils estiment que la demande serait nettement moins forte en semaine.

124 Aigle – Le Sépey – Les Diablerets	
PETITION Il manque une course entre 18.56 et 20.56 au départ d'Aigle.	La DGMR admet l'ajout d'un aller-retour supplémentaire pour combler la lacune de début de soirée et assurera le financement de ces nouvelles prestations : <ul style="list-style-type: none"> • Aigle 19.56 – Les Diablerets 20.48 ; • Les Diablerets 21.04 – Aigle 21.55.
Assurer la correspondance entre la ligne de Monthey et celle des Diablerets.	Les horaires des lignes TPC sont construits pour donner de bonnes correspondances en direction de Lausanne. La grande majorité de nos clients utilisent ces correspondances. Ni le train de l'AOMC, ni celui de l'ASD, ne peut être mieux calé (contraintes de croisement) pour assurer cette correspondance.

124 Aigle – Le Sépey – Les Diablerets	
Assurer tous les départs d'Aigle à la minute 25 (au lieu de 55) pour les voyageurs en provenance du Nord-Vaudois.	<p>Les TPC assurent de bonnes correspondances dans le sens Diablerets – Aigle – Yverdon-les-Bains. En décalant la cadence de 30 minutes, cette correspondance serait rompue. Dans tous les cas, il y a de mauvaises correspondances dans un sens.</p> <p>Les horaires en place permettent de répondre à la demande des écoles pour le transport des élèves tout en ayant de bonnes correspondances pour/de Genève, qui correspond au flux principal de voyageurs (aéroport notamment).</p> <p>Les trains du matin ne peuvent pas être décalés, la demande des pendulaires et étudiants (apprentis) pour les correspondances actuelles étant forte.</p>
125 Aigle – Leysin	
Assurer tous les départs d'Aigle à la minute 25 (au lieu de 55) pour les voyageurs en provenance du Nord-Vaudois.	<p>Les TPC assurent de bonnes correspondances dans le sens Leysin – Aigle – Yverdon-les-Bains. En décalant la cadence de 30 minutes, cette correspondance serait rompue. Dans tous les cas, il y a de mauvaises correspondances dans un sens.</p> <p>Les horaires en place permettent de répondre à la demande des écoles pour le transport des élèves tout en ayant de bonnes correspondances pour/de Genève, qui correspond au flux principal de voyageurs (Aéroport notamment).</p> <p>Les trains du matin ne peuvent pas être décalés, la demande des pendulaires et étudiants (apprentis) pour les correspondances actuelles étant forte.</p>
127 Bex – Villars	
Retarder le départ de Bex des trains 544 et 552 de 5 minutes, afin d'assurer la correspondance du Valais.	<p>Les TPC admettent des départs à 14.04 (544) et 16.04 (552). D'autres trains présentant la même configuration ont également été modifiés.</p> <p>Le temps de correspondance pour les voyageurs en provenance de Lausanne passe à 9 minutes, ce qui paraît acceptable pour les TPC.</p>
Demande d'avancer le train 568 (départ de Bex 20.15) de 8 minutes. Demande d'avancer le train 571 de 8 minutes (départ de Villars à 20.08).	<p>L'entreprise TPC a décidé de planifier la marche des trains 568 et 571 selon les horaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bex 20.16 - Villars-sur-Ollon 20.54 • Villars-sur-Ollon 20.08 – Bex 20.53 <p>Ce choix repose sur la volonté de l'entreprise de favoriser les voyageurs qui repartent de Villars en direction du Valais et de Lausanne en fin de journée. Les TPC s'engagent à suivre l'évolution des affluences sur la période horaire 2018 pour éventuellement adapter l'horaire 2019.</p>

155 Nyon – St-Cergue – La Cure	
Modifier les horaires pour assurer les correspondances avec le RegioExpress vers Renens (Hautes Ecoles).	Cette problématique est connue de l'entreprise. Les correspondances visées en priorité avec les trains venant de/allant vers St-Cergue et La Cure sont les <i>InterRegio</i> Genève-Aéroport – Nyon – Morges – Lausanne (passage à Nyon autour des minutes 15 et 45) avec une arrivée à Nyon du NStCM aux minutes 08 et 38 (respectivement un départ de Nyon aux 22/52). Dès lors il n'est pas possible d'assurer également les correspondances avec les <i>RegioExpress</i> desservant Renens.

156 Bière – Apples – Morges	
Ajouter une course vers Bière à 20h41 au départ de Morges.	Requête accepté et financée par la DGMR. Nouvelles courses prévues du lundi au vendredi : <ul style="list-style-type: none"> • Bière 19.49 – Morges 20.19 ; • Morges 20.41 – Bière 21.11.
Ajouter une course vers L'Isle à 15h30 au départ d'Apples.	Requête accepté et financée par la DGMR. Nouvelles courses prévues du lundi au vendredi : <ul style="list-style-type: none"> • Apples 15.30 – L'Isle 15.44 ; • L'Isle 16.12 – Apples 16.26.
Ajouter une course vers Bière à 02h10 au départ de Morges avec une correspondance pour L'Isle.	L'ajout d'une course nocturne supplémentaire sur la ligne 156 ne peut être réalisé avec le cadre actuel de financement de l'offre de transport régional et ne pourra être intégré à l'horaire 2018-2019. Les MBC prennent note de la demande et l'intégreront dans une prochaine évaluation du redéploiement de l'offre nocturne dans le secteur.

201 TER Pontarlier – Frasne – Vallorbe (SNCF) et Vallorbe – Le Pont – Le Brassus (Travys)	
L'aller-retour TER Pontarlier – Frasne – Vallorbe est-il maintenu ?	Le Canton de Vaud a manifesté auprès de la Région Bourgogne – Franche-Comté son intention de maintenir cette liaison transfrontalière et de toujours financer sa part du déficit d'exploitation.
Les correspondances sont-elles assurées ?	Au service annuel 2018, cet aller-retour est maintenu avec l'horaire suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Pontarlier (05.15) – Frasne – L'Abergement-Ste-Marie – Vallorbe (05.48) ; • Vallorbe (16.52) – L'Abergement-Ste-Marie – Frasne – Pontarlier (17.25). <p><i>A noter que le retour sera retardé de 20 minutes les 1^{er} et 8 mai 2018.</i></p> <p>Les correspondances sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Départ pour Le Brassus à 05.53 (Travys) et Lausanne à 06.10 (RER2) ; • Arrivée du Brassus à 16.43 (Travys) et de Lausanne à 16.48 (RER2).

211 Orbe – Chavornay (Travys)	
Décalage des horaires des RER (lignes 1 et 5) pour qu'ils se croisent à Chavornay.	Le croisement des trains CFF à Chavornay sera réintroduit par cette entreprise dès que les travaux ferroviaires entre Lausanne et Renens le permettront (PRODES 2025).
Offrir la cadence 30 minutes toute la journée pour améliorer les liaisons vers Yverdon-les-Bains.	Le niveau d'offre (nombre de paires de courses) entre Orbe et Chavornay atteint déjà le maximum autorisé par l'Office Fédéral des Transports (OFT) étant donné les statistiques de fréquentation de la ligne. Par ailleurs, l'introduction d'une cadence semi-horaire ne permettrait pas non plus de donner des correspondances de/vers Yverdon-les-Bains en plus de celles de/vers Lausanne, l'espacement des minutes d'accroche des trains concernés n'étant pas d'environ trente minutes. Pour ce faire, il faudrait un deuxième véhicule (bus ou train), décalé de 15 minutes, comme c'est le cas en heures de pointe.
L'association de développement du Nord-Vaudois (ADNV) regrette les longues correspondances à Chavornay, défavorables pour le flux Orbe – Chavornay – Yverdon-les-Bains.	<p>Il est prévu que les clients d'Orbe à destination d'Yverdon-les-Bains empruntent la ligne de bus 10.680 (CarPostal), qui dispose d'une bonne offre.</p> <p>Les horaires CFF en gare de Chavornay ne permettent pas d'offrir une correspondance à la fois de/pour Lausanne et de/pour Yverdon-les-Bains avec une seule course par heure. Les statistiques de fréquentation montrent que la plupart des clients utilisent une correspondance de/à Lausanne : l'horaire de l'Orbe – Chavornay aux heures creuses tient compte de cet état de fait.</p> <p>En revanche, aux heures de pointe, une offre routière complémentaire assure en semaine les correspondances de/vers Yverdon-les-Bains.</p>
212 Yverdon-les-Bains – Ste-Croix (Travys)	
Le temps de trajet publié entre Ste-Croix et Trois-Villes est trop long. Le train passe actuellement trop souvent 2 minutes avant l'horaire publié à Trois-Villes.	<p>Le temps de parcours entre Trois-Villes et Ste-Croix et vice-versa sera réduit de 1 minute dans l'horaire 2018, suite aux conclusions de l'étude technique préparée par TRAVYS en mars 2017. Les temps de parcours entre Yverdon-les-Bains, William-Barbey et Yverdon Gare ne peuvent en revanche pas être réduits, car il s'agit du temps de réserve nécessaire à l'exploitation des 4 arrêts sur demande consécutifs sur le tronçon.</p> <p>La compagnie suivra attentivement l'évolution de la situation et la réexaminera au besoin.</p>
Ne pas retarder l'arrivée à Yverdon d'une minute (XX.42).	<p>Le décalage de l'horaire de 1 minute sert à caler les correspondances avec la ligne Fribourg – Payerne – Yverdon-les-Bains (départ XX.48). La correspondance inofficielle avec l'<i>InterCity Neigezug</i> pour Zürich (départ XX.39) ne peut en aucun cas être garantie (il faudrait arriver à la minute 34). A l'horizon PRODES 2025, l'<i>InterCity Neigezug</i> partira même à la minute 37.</p> <p>Cette modification permet aussi d'améliorer les correspondances avec les bus de l'agglomération yverdonnoise.</p>

212 Yverdon-les-Bains – Ste-Croix (Travys)	
L'ADNV regrette que les correspondances en direction de Neuchâtel et au-delà ne soient pas améliorées.	Les horaires de passage en gare d'Yverdon-les-Bains des trains <i>InterCity Neigezug</i> en provenance/direction de Neuchâtel ne sont pas compatibles avec la correspondance entre la ligne Yverdon-les-Bains – Ste-Croix et les <i>InterCity Neigezug</i> en provenance/destination de Lausanne et Genève. Des études ont été effectuées dans ce sens, mais ont conclu à l'impossibilité d'améliorer ces correspondances (décalage de 15 minutes des départs dans les deux directions).

2003 Cossonay-Penthalaz – Cossonay-Ville (funiculaire)	
La première course, départ 7h04, en direction de la gare est bondée.	La fréquentation de la première course après 7.00 dans le sens Cossonay-Ville – Cossonay-Penthalaz a fortement progressé durant l'année 2017. Cette course donne correspondance aux trains de 7.12 et 7.16 en direction de Lausanne. Afin que nos clients souhaitant faire correspondance avec le train de 7.12 puissent utiliser une course du funiculaire différente de ceux faisant correspondance avec le train de 7.16, MBC procédera aux modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Cossonay-Ville 7.00 (au lieu de 7.04) – Cossonay-Penthalaz (funi) 7.06 ; • Cossonay-Ville 7.08 (au lieu de 7.12) – Cossonay-Penthalaz (funi) 7.14.

Transports routiers

CarPostal - Région Ouest

56 Mex – Vufflens-la-Ville – Bussigny (cadre 10.056)	
Desserte du village d'Aclens, en connexion avec les gares de Vufflens-la-Ville et Bussigny	L'horaire actuel de la ligne 56 ne permet pas de desservir le village d'Aclens avec les moyens actuels tout en assurant les correspondances à Vufflens-la-Ville et à Bussigny.
381 Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully (cadre 10.381)	
Adaptation des horaires aux écoles	Les horaires de la ligne et des écoles ont été coordonnés de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Arrivées au collège d'Oron à 7h45 et 13h45 - Départs du collège d'Oron à 12h15 et 15h40
Renforcement des liaisons pour la zone industrielle du Pigeon à Forel	L'horaire des courses Cully – Grandvaux – Forel – Palézieux de la ligne 381 a été adapté de manière à offrir un aller-retour par jour sur les gares de Palézieux et Cully tout en permettant une journée de travail complète à Forel : <ul style="list-style-type: none"> - Palézieux, gare – Forel, rte Industrie 06:35-06:48 ; Forel, rte Industrie – Palézieux, gare 16:38-16:55 - Cully, gare – Forel, rte Industrie 07:17-07:37 ; Forel, rte Industrie – Cully, gare 17:16-17:38 En outre, en remplacement du service PubliCar supprimé dans la zone 5 du lundi au vendredi, des courses supplémentaires ont été ajoutées entre Palézieux, gare et Forel, rte Industrie à 10:03, 12:03 et 14:03.
Limitation du nombre de bus simultanément présents à la gare de Cully	Dans les modifications apportées à l'horaire de la ligne 381 (voir ci-avant), la contrainte de limitation du nombre de bus simultanément à la gare de Cully a été prise en compte. En cumulant les horaires des lignes 67, 381 et 382, deux bus au maximum seront présents simultanément à la gare de Cully.
382 Cully – Chexbres – Puidoux – Palézieux (cadre 10.382)	
Alternance des départs des lignes 382 et 67 dès 16h	Les contraintes des deux lignes ne permettent pas d'obtenir cette alternance puisque toutes deux sont coordonnées avec les mêmes horaires des écoles à Puidoux. Une telle alternance n'aurait un intérêt que pour les habitants des alentours de la Route de la Corniche, entre Cully et Riex ; les intérêts liés au déplacement des écoliers sont donc prépondérants. L'horaire de la ligne 381 a été adapté de manière à limiter le nombre de bus présents simultanément à la gare de Cully.

383 Montpreveyres – Mézières – Carrouge – Vucherens – Syens (cadre 10.383)	
<p>Soigner les correspondances entre les lignes 383 et 62 aux haltes « Vulliens, Halte TL », « Carrouge VD, centre » ou « Mézières VD, village »</p>	<p>L'horaire de la ligne 383 est coordonné en priorité avec les horaires des écoles à Mézières, et dans la mesure du possible avec les horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la ligne 62 en direction d'Epalinges à Montpreveyres, - des lignes desservant « Mézières VD, village » (62, 65 et 75), en direction de Lausanne puis Moudon, - de la ligne 62 aux autres arrêts (« Carrouge VD, centre », « Vulliens, Halte TL », « Vucherens, village », « Syens, Clos du Château », « Syens, Champ-du-Chêne »), en direction de Lausanne et/ou Moudon. <p>L'horaire retenu est un compromis prenant en compte toutes ces possibilités mais ne pouvant pas toutes les satisfaire. L'horaire des deux premières courses du matin a été décalé de quelques minutes afin d'améliorer la qualité des correspondances à « Mézières, village » pour les déplacements entre Vulliens et Lausanne.</p>
385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	
<p>Amélioration des correspondances le week-end en gare de Palézieux</p>	<p>Actuellement, les lignes 75 et 385 sont exploitées par le même véhicule le week-end. Une pause de 30 minutes est nécessaire à Palézieux pour respecter les prescriptions de la Loi fédérale sur le travail dans les entreprises de transports publics (Loi sur la durée du travail, LDT). Une modification de cette organisation afin d'optimiser les correspondances entre les bus de la ligne 385 et les trains à Palézieux aurait des conséquences importantes en termes de création de services et donc financières.</p> <p>Dans les années à venir, le canton de Vaud doit se doter d'une stratégie de desserte les week-ends à l'échelle du canton. Dans ce cadre, une optimisation de la desserte et des correspondances dans le secteur sera étudiée.</p>
<p>Augmentation du temps de pause à la maison à midi pour les élèves de La Rogivue et Maraçon</p>	<p>Il a été convenu avec l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux que l'aller de midi sera assuré par un transport scolaire dédié, permettant de gagner 10 à 15 minutes à domicile. Le retour sera assuré par le bus de ligne à 13:13 (arrivée au collège à 13:41, début des cours à 13:55).</p>
<p>Temps insuffisant entre la sortie des cours et le départ du bus à Oron-la-Ville le midi</p>	<p>Les discussions menées avec l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux ont mené à décaler la fin des cours de 5 minutes le matin, à 12:05, afin de garantir un temps suffisant.</p>
<p>Ajout d'un bus à 11:50 au départ de Palézieux pour séparer les élèves du primaire et du secondaire</p>	<p>Ce type de prestation ne peut être assumé par le trafic régional de voyageurs (TRV). Un bus scolaire dédié sera donc mis en place, financé par les Communes.</p>

420 Echallens – Penthérez – Chavornay (cadre 10.420)

Correspondance entre la ligne 420 et le RER Vaud à Chavornay pour les étudiants de Corcelles-près-Chavornay qui se rendent à Yverdon-les-Bains

La ligne 420 est contrainte en ses deux extrémités par les horaires CFF à Chavornay et LEB à Echallens. En outre, les arrivées des trains en provenance de Lausanne et Yverdon-les-Bains en gare de Chavornay sont décalées d'environ un quart d'heure. Avec un seul bus circulant sur la ligne, il n'est donc pas possible d'offrir toutes les correspondances de manière optimale. Sur cette base, les choix suivants ont été faits :

- La ligne 420 assure des correspondances sur le RER Vaud à Chavornay en direction et provenance de Lausanne ;
- Les liaisons avec Yverdon-les-Bains se font par la ligne CarPostal 675 qui est interlignée avec la ligne 420, c'est-à-dire que le même véhicule assure une course de la ligne 420 (Echallens – Chavornay) puis continue directement sur la ligne 675 (Chavornay – Yverdon) ; les passagers n'ont donc pas besoin de changer de bus.

Après analyse, la course actuelle 67504 (Chavornay 7:25 – Corcelles-sur-Chavornay, village – 7:29 – Yverdon-les-Bains, gare 7:53) arrive trop tard pour répondre aux besoins des étudiants, notamment ceux qui fréquentent le gymnase d'Yverdon à Cheseaux-Noréaz.

Les courses de 7h des lignes 420 et 675 sont dès lors modifiées ainsi :

- Course 42003 : Echallens 7:05 – Villars-le-Terroir 7:09 – Penthérez 7:13 – Corcelles-sur-Chavornay, village 7:20 (ne continue pas jusqu'à Chavornay)
- Course 67504 : Corcelles-sur-Chavornay, village 7:20 – Suchy 7:24 – Belmont-sur-Yverdon 7:28 – Gressy 7:31 – Yverdon-les-Bains, gare 7:48 (ne part pas de Chavornay)

Ce nouvel horaire tient notamment compte des mauvaises conditions de circulation à Yverdon-les-Bains en rallongeant le temps de parcours sur la fin de la course de la ligne 675.

Il permet en outre d'offrir la correspondance à Yverdon sur l'ICN pour Genève (départ 7:53).

Les personnes empruntant la course 42003 qui souhaiteraient se rendre à Chavornay peuvent changer de bus à Corcelles-sur-Chavornay, village : la ligne 675 dans le sens Yverdon-les-Bains – Chavornay passe à Corcelles-sur-Chavornay, village à 7:23 pour arriver à Chavornay, gare à 7:33 et donner correspondance en direction de Lausanne à 7:37.

435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435)

Ajout d'un nouvel arrêt facultatif au « Chalet du Villars », lieu de départ de parcours dans la forêt du Jorat

Une séance sur place en 2016 entre le voyer, la Commune de Jorat-Menthue et CarPostal a mis en évidence que la création de ce nouvel arrêt nécessite des aménagements, à charge de la Commune. L'arrêt pourra être ajouté à l'horaire de la ligne 435 lorsque ces aménagements auront été réalisés.

450 Oron-la-Ville – La Verrerie (cadre 20.450)	
Arrêt de la course 45008 au collège de Bussigny-sur-Oron	Cet arrêt a été ajouté dans l'horaire définitif de la ligne.
Retour des élèves primaires sortant du collège d'Oron à 11h45	Ce retour ne peut pas être organisé avec la ligne 450 qui doit également répondre aux besoins des élèves secondaires d'Oron et des écoles fribourgeoises. Une desserte spéciale scolaire doit donc être organisée.

538 Avenches – Salavaux – Mur (cadre 20.538)	
Systématisation d'une ligne Sugiez – Salavaux – Avenches en fusionnant les lignes CarPostal 538 et tpf530	Aujourd'hui, avec les contraintes scolaires des écoles d'Avenches (Vully vaudois) et Morat (Vully fribourgeois) un horaire s'intégrant dans les nœuds d'Avenches et Sugiez ne peut être systématisé. Le fait de ne pas fusionner les deux lignes n'est pas lié au fait d'avoir deux concessions et deux exploitants différents. Il s'agit d'une problématique d'horaire avec les conditions-cadre actuelles.

625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	
Correspondance sur le RER Vaud à Grandson et sur les ICN à destination de Bienne et Zurich à Yverdon-les-Bains	Lors de l'élaboration des horaires de la ligne 625, la priorité a été donnée à des correspondances sur les trains Grandes Lignes à Yverdon, en particulier sur les ICN. Ainsi, la ligne 625 (arrivées à Yverdon minute 47, départs minute 12) assure la correspondance sur l'ICN à destination de Genève (départs minute 53, arrivées minute 05). Elle assure également la correspondance sur la ligne S5 du RER Vaud à destination de Lausanne (départs minute 57, arrivées minute 00). Avec un seul bus par heure il n'est pas possible d'offrir également la correspondance à Grandson ou sur d'autres trains à Yverdon (départs des ICN à destination de Bienne – Zurich aux minutes 07 et 39, arrivées aux minutes 20 et 51).
Ajout de courses au départ d'Yverdon après 19:15	La ligne 625 compte 11 paires de courses par jour du lundi au vendredi, entre 5h et 21h, le dernier départ d'Yverdon étant à 19:12. Le volume d'offre sur une ligne du trafic régional de voyageurs est défini en fonction de critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par la Confédération. Aujourd'hui, l'offre correspond à la demande en fonction de ces critères. L'évolution de la fréquentation de la ligne sera suivie afin d'identifier lorsqu'il sera possible de financer des courses supplémentaires en soirée.

661 Yverdon-les-Bains – Donneloye – Démoret – Thierrens (cadre 10.661)	
Respect de la correspondance depuis l'IR 1571 de Renens arrivant à 17:11 à Yverdon en cas de retard	Dans la mesure du possible, les conducteurs attendent les trains pour lesquels ils doivent assurer la correspondance, si les contraintes à l'autre bout de la ligne le permettent. En l'occurrence un avis spécifique a été ajouté dans le carnet de service des chauffeurs afin de garantir cette correspondance.
Respect de la correspondance sur l'IR 1554 quittant Yverdon à 06:45	Le tracé et les temps de parcours de la ligne 661 ont été adaptés pour l'horaire 2018. Il n'existe donc pas de statistiques de retard pour cette course qui n'existe pas encore. L'entreprise CarPostal estime que l'horaire planifié (arrivée du bus à 6:40) permettra d'assurer la correspondance sur les trains IR en direction de Renens et Lausanne. Elle s'assurera lors de la mise en service que ce sera bien le cas.
Manque de courses directes entre Démoret et Yverdon entre 07:07 et 17:07	Afin de combler le trou de desserte sur la ligne 661 entre 07:07 et 17:07, une course a été supprimée de la ligne 660 et ajoutée sur la ligne 661 selon l'horaire suivant : Thierrens 12:24 – Démoret, collège 12:37 – Yverdon 13:10. A noter que Démoret bénéficie également d'une desserte par la ligne 650 Yverdon – Yvonand – Démoret – Granges-Marnand. Ainsi, entre 7h et 17h les liaisons sur Yverdon sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Démoret 07:47 – Yverdon 08:43 (via ligne 650 directe) - Démoret 11:39 – Yverdon 12:13 (avec changement à Yvonand sur le train S30) - Démoret 12:32 – Yverdon 13:13 (avec changement à Yvonand sur le train S30) - Démoret 13:20 – Yverdon 14:16 (via ligne 650 directe) - Démoret 16:02 – Yverdon 16:43 (avec changement à Yvonand sur le train S30)

662 Bercher – Cronay, Moulin du Pont (cadre 10.662)	
Réintroduction des liaisons directes entre Gossens et Yverdon	La ligne 662 est en correspondance à Moulin du Pont avec la ligne 660. Ces correspondances sont optimisées le matin en direction d'Yverdon et le soir en provenance d'Yverdon. Un prolongement des courses actuelles de la ligne 662 sur Yverdon reviendrait à faire circuler ces bus en parallèle de ceux de la ligne 660, ce qui ne se justifie pas en termes de capacités, et nécessiterait l'engagement d'un véhicule et d'un chauffeur supplémentaires, ce qui ne se justifie pas économiquement.
Ajout d'une course partant de Bercher vers 07:45 et d'une course partant d'Yverdon vers 19:33	L'ajout d'une course plus tardive le matin et le soir n'est pas compatible avec les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par la Confédération. La DGMR-MT se tient toutefois à disposition pour étudier des propositions de repositionnement des courses actuellement offertes en vue des prochains changements d'horaire.

670 Yverdon-les-Bains – Echallens (cadre 10.670)	
Correspondance avec l'ICN pour Neuchâtel à Yverdon par une anticipation de 5 minutes du départ à Echallens	Les contraintes de correspondances actuelles à Echallens avec le LEB ne permettent pas d'avancer les courses en direction d'Yverdon de 5 minutes. L'horaire de la ligne 670 devra être revu en lien avec le passage du LEB à 15 minutes à Echallens. Il sera tenu compte des problèmes de correspondances rencontrés actuellement à Yverdon dans ce cadre.
Absence de desserte à Vuarrens les dimanches et jours fériés, y compris 26 décembre	La DGMR doit étudier de manière globale l'offre du trafic régional de voyageurs des week-ends et jours fériés afin de prendre des mesures cohérentes à l'échelle de tout le canton. Le 26 décembre fait partie des « fêtes générales » selon la définition de l'Office fédéral des transports. En attendant, Vuarrens se situe à l'intérieur des zones 2 et 3 du service PubliCar.
Rétablissement de la desserte de Pailly	La ligne directe entre Yverdon-les-Bains et Echallens a été mise en place au changement d'horaire de décembre 2011 en lien avec la suppression du service PubliCar en semaine. Des courses desservant Pailly sont restées à l'horaire jusqu'en 2015 afin de répondre à des besoins scolaires. Ces courses étaient payées par les Communes. Dès août 2018, les élèves de Vuarrens et Vuarrengel ne se rendant plus à l'école à Pailly mais à Villars-le-Terroir, ces liaisons ne se justifient plus. Les contraintes actuelles de correspondance à Yverdon-les-Bains et à Echallens ne permettent pas de détourner la ligne de nouveau par Pailly. En outre, le fait d'avoir mis en place une ligne directe, plus rapide, a permis d'augmenter fortement l'attractivité de la ligne qui a vu sa fréquentation croître fortement, passant de 120'000 voyageurs en 2011 à 180'000 voyageurs en 2016. L'offre a régulièrement été adaptée en conséquence.

675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	
Demande de rétablir la correspondance à Yverdon en direction de Genève	Avec l'introduction de l'horaire ferroviaire 2016, les conditions des nœuds de Chavornay et Yverdon-les-Bains ont fortement changé et ne permettent plus d'offrir des correspondances à la fois à Chavornay en direction de Lausanne et à Yverdon-les-Bains en direction de Genève. A court terme, la course 67504 est modifiée ainsi : Corcelles-sur-Chavornay, village 7:20 – Suchy 7:24 – Belmont-sur-Yverdon 7:28 – Gressy 7:31 – Yverdon-les-Bains, gare 7:48. La correspondance sur l'ICN pour Genève sera donc assurée. Ceci implique cependant de rompre la correspondance à Chavornay pour cette course dont le départ est reporté à Corcelles-sur-Chavornay pour permettre cette arrivée anticipée à Yverdon. L'horaire de la ligne 675 sera revu à l'horizon 2020 avec l'évolution des horaires du LEB à Echallens et du RER Vaud à Chavornay. Un rétablissement systématique de la correspondance pour Genève sera alors reconsidéré.

683 Croy-Romainmôtier – Vaulion (cadre 10.683)	
Manque de liaisons entre les courses de 07:08 et 11:55	L'ajout d'une course supplémentaire en milieu de matinée n'est pas compatible avec les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par la Confédération : en effet, la demande observée (environ 165 voyageurs par jour du lundi au vendredi) permet de justifier le financement de 10 paires de courses par jour sur cette ligne. Une 11 ^e paire de courses pourrait être envisagée si la fréquentation augmente à 190 voyageurs par jour en moyenne annuelle.
685 Orbe – Ballaigues – Vallorbe (cadre 10.685)	
Passage par Ballaigues, collège des courses 68507, 68509, 68514 et 68519 Passage par Ballaigues, poste des courses 68504, 68510 et 68520	Les courses qui relient Vallorbe à Ballaigues desservent l'arrêt Ballaigues, poste puis Ballaigues, collège, ce qui permet au bus de faire demi-tour pour repartir sur Vallorbe par la route des Planches. Ces liaisons Ballaigues – Vallorbe ne peuvent donc desservir l'arrêt Ballaigues, poste. Les courses qui relient Vallorbe à Orbe passent par la Grand-Rue et desservent ainsi l'arrêt Ballaigues, poste. Elles ne peuvent desservir, en sus, l'arrêt du collège tout en respectant les contraintes d'exploitation et de correspondance de la ligne. La suppression de l'arrêt au collège pour ces courses répond également à une intervention de l'ASCOVABANO qui constatait que les bus ne pouvaient pas toujours utiliser la route pour Ballaigues, collège.
Correspondance entre les lignes 685 et 613 pour les gymnasiens	Le matin, les gymnasiens de Ballaigues peuvent emprunter la relation suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Ballaigues – Vallorbe 6:51 – 7:05 (ligne 685, course 68507) - Vallorbe – Yverdon, gymnase 7:18 – 7:56 (ligne 613) La course 68507 ne peut être retardée pour optimiser le temps de correspondance (13 minutes) avec la ligne 613 car elle assure la correspondance sur le RER Vaud en direction de Lausanne à 7:10. L'après-midi, les relations sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Yverdon – Vallorbe 15:00 – 15:39, 16:00 – 16:39, 16:38 – 17:21 - Vallorbe – Ballaigues 15:54 – 16:11 (course 68524), 16:54 – 17:08 (course 68528), 17:24 – 17:38 (course 68530) Les correspondances de 15 minutes à 15h et 16h ne peuvent être réduites car les courses 68524 et 68528 sont contraintes par : <ul style="list-style-type: none"> - les correspondances à donner avec les trains du RER Vaud en gare de Vallorbe, - les horaires des écoles de Vallorbe, - l'enchaînement des courses.

685 Orbe – Ballaigues – Vallorbe (cadre 10.685)	
Correspondance entre les lignes 685 et 686 pour les élèves du CPNV de Ste-Croix	<p>L'horaire de la ligne 685 a été modifié de manière à assurer une correspondance immédiate entre les lignes 685 et 686 à Montcherand lorsque cela est possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ballaigues 5:50 – Montcherand 06:05 – Baulmes 06:21 (départ du train pour Ste-Croix à 6:32) - Ballaigues 6:50 – Montcherand 07:05 – Baulmes 07:21 (départ du train pour Ste-Croix à 7:32) - Ballaigues 7:50 – Montcherand 08:05 – Baulmes 08:21 (départ du train pour Ste-Croix à 8:32) - Arrivée du train de Ste-Croix à 16:24 puis Baulmes 16:33 – Montcherand 16:47 – Ballaigues 17:05 - Arrivée du train de Ste-Croix à 17:24 puis Baulmes 17:33 – Montcherand 17:47 – Ballaigues 18:05 - Arrivée du train de Ste-Croix à 18:24 puis Baulmes 18:33 – Montcherand 18:47 – Ballaigues 19:05 -
Correspondance entre les lignes 685 et 680 pour les relations avec Method, Rances, Valeyres-sous-Rances, Agiez, Bofflens, Arnex	<p>Certaines correspondances existent déjà à Orbe entre les lignes 680 et 685 mais les contraintes sur les deux lignes rendent la systématisation difficile.</p>
Ajout de courses supplémentaires en soirée (départ de Vallorbe à 19:54 et 20:54)	<p>Le volume d'offre sur les lignes régionales doit respecter des règles d'adéquation entre l'offre et la demande. Sur la ligne 685, l'offre planifiée à ce jour (14 paires de courses par jour) correspond à la demande observée (environ 300 voyageurs par jour).</p> <p>A noter également que le coût de ces deux courses supplémentaires est estimé à plus de CHF 100'000.- par année, pour une demande estimée à 10 à 15 voyageurs par jour.</p>

686 Orbe – Baulmes (cadre 10.686)	
Correspondances plus larges à Baulmes entre le bus et le train	<p>La ligne 686 n'a qu'une seule minute à Orbe, gare pour rebrousser, elle n'a donc pas de marge pour offrir des correspondances plus larges sur le train à Baulmes sans l'engagement d'un deuxième véhicule.</p>
Rétablissement du départ de Baulmes à 19:33 en direction d'Orbe	<p>Jusqu'en 2011 le dernier départ de Baulmes était à 17:07. L'offre a depuis été renforcée avec un dernier départ à 18:33. Le nombre de paires de courses sur la ligne 686 correspond à ce qu'il est possible d'offrir en respectant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande de la Confédération.</p>

720 Allaman – Aubonne – Gimel – St-George (cadre 10.720)	
Comblement des trous de desserte le week-end	Les courses manquantes le week-end permettent de desservir Le Brassus à moindres coûts (même bus que la 720). La troisième course pour la Vallée de Joux peut être assurée par des services assurant des prestations sur d'autres lignes circulant le week-end. Pour permettre une cadence horaire le week-end sur la ligne 720, tout en conservant la desserte du col du Marchairuz (les samedis et dimanches en été) les coûts sont estimés à CHF 65'000.- environ. La DGMR-MT n'entre pas en matière pour le financement de ces courses supplémentaires pour l'horaire 2018. A noter que la ligne 10.720 compte déjà 17 paires de courses le samedi et 15 le dimanche.
Période de circulation de certaines courses	Le cadre horaire soumis à la consultation comprenait des erreurs dans les périodes de circulation de certaines courses. Le nouveau cadre a été corrigé.

722 Etoy – Lavigny – Aubonne – St-Livres (cadre 10.722)	
Liaisons le dimanche et les jours fériés	Dans les années à venir, le canton de Vaud doit se doter d'une stratégie de desserte les week-ends à l'échelle du canton. Dans ce cadre, l'ajout de prestations le dimanche et les jours fériés sera envisagé.

820 Nyon – Begnins – St-George (cadre 10.820)	
Suppression de la surtaxe pour la course nocturne	Dans les années à venir, le canton de Vaud doit se doter d'une stratégie de desserte les week-ends. La desserte nocturne de fin de semaine sera étudiée dans ce cadre, de même que la problématique de tarification de ces courses, avec pour objectif d'uniformiser les pratiques à l'échelle du canton.

CarPostal - Région Sion

143 Aigle – Corbeyrier – (Luan) (cadre 12.143)	
Coordination des horaires de la ligne 143 avec ceux de l'Aigle – Leysin en fin de journée (16:58)	De manière générale, la ligne 143 offre en priorité des correspondances sur les trains CFF, en direction de Lausanne. Au vu des nombreuses contraintes propres à chacune des lignes ferroviaires et routières, toutes les correspondances ne peuvent être offertes à Aigle. La course 55160 de la ligne 143 arrive à Aigle, gare à 16:58 alors que le l'Aigle – Leysin quitte Aigle à 16:55. Cette course ne peut être avancée car le bus arrive à Corbeyrier, Vers la Doey à 16:28 pour repartir à 16:30. En revanche, la correspondance est possible à Aigle, place du Marché (arrivée du bus à 16:55 pour un départ du train à 16:59).

143 Aigle – Corbeyrier – (Luan) (cadre 12.143)	
Correspondance trop juste à Aigle à 7h	La course 55020 arrivant initialement à Aigle à 7:01 a été avancée d'une minute (arrivée à 7:00) afin d'améliorer la correspondance avec le train pour Lausanne partant à 7:05.

151 Bex – Monthey (cadre 12.151)	
Retarder les courses 72120 et 72140 de 5 minutes au départ de Bex pour garantir les correspondances depuis le Valais	La demande de la Commune sera mise en œuvre dès le mois de décembre 2017. Le départ de Bex à 17:06 permettra d'assurer la correspondance sur le train de 17:02 venant du Valais (arrivée du train de Lausanne à 16:57) ; la course suivante au départ du Châtel a également été adaptée en conséquence.

152 Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152)	
Avancer la course 62040 pour assurer la correspondance direction Lausanne	Les courses 62030 et 62040 ont été décalées de manière à assurer la correspondance sur le train de Lausanne partant à 8:02 : <ul style="list-style-type: none"> - 62030 : Bex, gare 7:08 – Les Plans-sur-Bex 7:33 - 62040 : Les Plans-sur-Bex 7:33 – Bex, gare 7:58
Assurer la correspondance avec les trains du Valais l'après-midi	Selon la demande de la Commune, les courses 62140, 62160 et 62180 ont été décalées avec un départ à la minute 06 pour assurer la correspondance avec les trains du Valais arrivant à la minute 02. Ceci péjore toutefois les correspondances depuis Lausanne (arrivée des trains à 15:56, 16:56 et 18:00).

153 Bex – Fenalet-sur-Bex (cadre 12.153)	
Avancer le départ des courses le matin afin d'assurer la correspondance sur les trains de Lausanne à 7:02 et 8:02	L'IR 1706 quitte Bex à 6:58 (du lundi au vendredi) et non à 7:02 (horaire valable les samedis et dimanches). La course 62020 est inchangée : elle arrive à Bex, gare à 7:01 pour assurer la correspondance sur le RE de 7:14 pour Lausanne. En effet, en 2016 cette course avait été avancée puis avait dû être corrigée en cours d'année car la majorité des voyageurs ne l'utilisaient plus et se rendaient à Bex en voiture. Il n'est en outre pas possible d'assurer deux correspondances avec un seul bus. La course 61041 a en revanche été adaptée et son départ avancé à 7:42 pour permettre une arrivée à Bex, gare à 7:58 pour le train de 8:02 à destination de Lausanne.

220 Chernex – Chamby – Villard-sur-Chamby (cadre 10.220)	
Adaptation des horaires pour assurer les correspondances sur le MOB	La course 51120 a été avancée à 15:07 pour permettre une arrivée à Chernex, gare à 15:26 et une correspondance avec le train de 15:32 pour Montreux. La course 51130/1/2 au départ de Chernex est également avancée à 16:30.
Mise à l'horaire de la course à vide quittant Villard-sur-Chamby à 18:22	Cette course est mise à l'horaire dès décembre 2017. Elle arrive à Chernex, gare à 18:38 pour un départ du train pour Montreux à 18:52.

MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay

701 Morges – St-Sulpice VD – Ecublens VD – Lausanne (cadre 10.701)	
Ajout de départs de Morges en direction de St-Sulpice à 01:09 et 02:09 les vendredis et samedis	Les derniers départs sont prévus à l'horaire 2018 peu après minuit tous les jours de la semaine. Les départs demandés nécessitent une prolongation de la période d'exploitation qui n'est pas aujourd'hui prévue pour les lignes urbaines de Morges et environs. Les MBC prennent note de la demande et l'évalueront en partenariat avec les commanditaires de l'offre lors de la prochaine révision de la stratégie de développement du réseau.

702 Tolochenaz – Morges – Lonay – Echandens – Bussigny VD (cadre 10.702)	
Ajout de départs de Morges en direction d'Echandens et Tolochenaz à 01:09 et 02:09 les vendredis et samedis	Les derniers départs sont prévus à l'horaire 2018 peu après minuit tous les jours de la semaine. Les départs demandés nécessitent une prolongation de la période d'exploitation qui n'est pas aujourd'hui prévue pour les lignes urbaines de Morges et environs. Les MBC prennent note de la demande et l'évalueront en partenariat avec les commanditaires de l'offre lors de la prochaine révision de la stratégie de développement du réseau.

703 Echichens – Morges – Tolochenaz – Lussy-sur-Morges (cadre 10.703)	
L'augmentation du nombre de courses de 48 à 53 n'est pas nécessaire pour Echichens	L'augmentation de la cadence en heures creuses accompagne les évolutions de la fréquentation de la ligne ainsi que des besoins du territoire. Ce point sera traité directement avec les communes concernées.

703 Echichens – Morges – Tolochenaz – Lussy-sur-Morges (cadre 10.703)

<p>Ajout d'un départ de Morges en direction d'Echichens à 00:08 les vendredis et samedis</p>	<p>Les derniers départs sont prévus à l'horaire 2018 peu après 23h tous les jours de la semaine. Les départs demandés nécessitent une prolongation de la période d'exploitation qui n'est pas aujourd'hui prévue pour les lignes urbaines de Morges et environs. Les MBC prennent note de la demande et l'évalueront en partenariat avec les commanditaires de l'offre lors de la prochaine révision de la stratégie de développement du réseau.</p>
---	--

704 Echichens – Morges (cadre 10.704)

<p>Propositions de suppressions de courses</p>	<p>MBC a proposé pour l'horaire 2018 d'uniformiser les cadences de circulation sur les 3 lignes principales urbaines desservant Morges et environs, sans péjorer les cadences actuelles, afin de permettre à un maximum de la population d'utiliser les transports publics plus simplement. Ce point sera traité directement avec les Communes concernées.</p>
<p>Ajout de départs de Morges en direction d'Echichens à 01:09 et 02:09 les vendredis et samedis</p>	<p>Les derniers départs sont prévus à l'horaire 2018 peu après 23h tous les jours de la semaine. Les départs demandés nécessitent une prolongation de la période d'exploitation qui n'est pas aujourd'hui prévue pour les lignes urbaines de Morges et environs. Les MBC prennent note de la demande et l'évalueront en partenariat avec les commanditaires de l'offre lors de la prochaine révision de la stratégie de développement du réseau.</p>

724 Morges – St-Prex – Etoy (cadre 10.724)

<p>Rétablissement du bus de 7:42 utile aux étudiants</p>	<p>Le départ de Saint-Prex de 7:42 pour Marcelin est avancé de 3 minutes pour faciliter l'accès à l'école de la construction pour les habitants de Saint-Prex. Il correspond ainsi à l'horaire de la course circulant entre Etoy et Marcelin et devient donc un renfort. Les renforts n'apparaissent pas dans l'horaire pour en simplifier la lecture, bien que deux bus continueront de circuler à un bref intervalle.</p>
<p>Prolongement de la ligne jusqu'à la gare d'Allaman</p>	<p>Un projet de restructuration de la ligne 724 est en cours d'élaboration en partenariat entre les différentes communes concernées, les MBC et la DGMR.</p>

726 Morges – Lavigny (cadre 10.726)

<p>Ajout de départs de Morges en direction de Lavigny à 21:08 et 23:08</p>	<p>La fréquentation actuelle de la ligne 726 ne permet pas un financement de courses supplémentaires selon la procédure de cofinancement de l'offre régionale de transport par la Confédération, le Canton et les Communes. L'ajout de courses en soirée sera réévalué lorsqu'une prochaine opportunité de renforcement de l'offre se présentera.</p>
---	---

730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730)	
Renforcement de la cadence à 30 minutes aux heures de pointe	L'offre sera renforcée entre Morges et Colombier dès décembre 2017 à raison de 5 paires de courses, offrant une cadence à la demi-heure le matin entre 6h et 8h et le soir entre 16h30 et 19h30. 3 de ces paires de courses supplémentaires sont financées par les mécanismes usuels du trafic régional de voyageurs et les 2 paires de courses restantes sont financées par la commune d'Echichens.
Ajout de courses le week-end	Dans les années à venir, le canton de Vaud doit se doter d'une stratégie de desserte les week-ends à l'échelle du canton. Dans ce cadre, l'ajout de prestations le week-end sur la ligne 730 sera évalué.
735 Morges – Aclens – Cossonay-Ville (cadre 10.735)	
Demande d'accrocher la ligne 735 à la gare de Busigny plutôt qu'à Cossonay	La modification de desserte proposée a été identifiée dans le cadre des démarches menées par les MBC en 2016 et 2017. Les MBC et la DGMR-MT collaborent en vue d'une restructuration globale du réseau MBC à l'horizon 2020. Cette demande sera analysée dans ce cadre.
760 La Sarraz – L'Isle – Mont-la-Ville (cadre 10.760)	
Ajouter des connexions avec les trains supplémentaires de la ligne S2 partant de La Sarraz à 6:09, 7:09 et 8:09	La fréquentation de la ligne 760 par les élèves sera notablement réduite lors de la prochaine modification des aires de recrutement des associations scolaires. La fréquentation escomptée ne permet pas un financement de courses supplémentaires selon la procédure ordinaire de financement de l'offre régionale de transport par la Confédération, le Canton et les Communes. L'ajout de courses permettant d'augmenter le nombre de correspondances avec les trains à La Sarraz ne peut être réalisé dans ce cadre à l'horaire 2018. A noter que cela nécessiterait l'engagement d'un véhicule et d'un chauffeur supplémentaires. Les MBC et le Canton prennent note de la demande d'assurer un plus grand nombre de correspondances avec les trains à La Sarraz aux heures de pointe avec la ligne 760, dont la mise en œuvre nécessite la recherche d'un modèle de financement alternatif.
Affecter la doublure de ligne à une nouvelle course en correspondance avec la S2 supplémentaire de 07:09	Après enquête réalisée par les MBC auprès des usagers, moins d'une dizaine de personnes utilisant la course 7604 arrivant à La Sarraz à 07:23 seraient intéressées à prendre une course plus tôt, donnant correspondance sur le train S2 à 07:09. Ce nombre est insuffisant pour décharger la course de 07:23 et permettre la suppression de la doublure à cette heure. Les deux véhicules circulant actuellement sont nécessaires pour offrir une capacité suffisante pour le déplacement des élèves de et vers leur école à La Sarraz, Cuarnens ou L'Isle.

tl : Transports publics de la région lausannoise

54 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne (cadre 10.054)	
Renforcement de l'offre	<p>L'offre de la ligne 54 évoluera en principe au changement d'horaire de décembre 2018 par un prolongement de la ligne jusqu'au Mont-sur-Lausanne, donnant des liens avec les lignes 8 et 60. A cette période les moyens engagés seront doublés. Ce prolongement offrira notamment de nouvelles opportunités de mobilité entre l'ouest lausannois et les habitants des communes de Morrens, Cugy et du Mont-sur-Lausanne. Il sera également proposé une offre de transport régulière le samedi.</p> <p>Actuellement la demande ne justifie pas un passage à une offre à cadence 30 minutes pour les années 2018 et 2019 selon les mécanismes de financement du trafic régional. En effet, une cadence horaire complète de 5h à 22h environ nécessiterait de plus que doubler la fréquentation de la ligne (passage d'environ 210 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant à environ 500 voyageurs par jour). Une cadence à 30 minutes aux heures de pointe requiert une fréquentation de 1000 voyageurs par jour, 2000 voyageurs pour une cadence 30 minutes toute la journée.</p>
60 Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville (cadre 10.060)	
Coordonner les départs du soir de la ligne 60 avec ceux du LEB	<p>Les départs de Lausanne-Flon de la ligne 60 sont prévus le soir à 19:54, 20:54, 22:24 et 23:54. Des départs du LEB sont prévus à : 19:48 (Cheseaux), 20:03 (Bercher), 21:03, 22:33, 00:03. Ces départs ne peuvent être complètement coordonnés car les horaires des deux lignes répondent à de nombreuses contraintes, notamment liées aux horaires des CFF, mais les décalages ne dépassent pas 10 minutes.</p>
65 Lausanne – Savigny – Forel (Lavaux) – Servion – Mézières (cadre 10.065)	
Intégration du nouvel arrêt Mézières VD, Praz-Joret dans l'horaire 2018	<p>Cet arrêt a bien été ajouté à l'horaire de la ligne 65.</p>

TPC : Transports publics du Chablais

144 Aigle – Ollon VD – Villars-sur-Ollon (cadre 12.144)	
Assurer les correspondances sur les trains arrivant à la minute 22 pour permettre des relations depuis Yverdon/Neuchâtel	<p>Avec ces horaires, les TPC donnent de bonnes correspondances pour Yverdon à l'aller. En décalant la cadence, les bonnes correspondances seraient alors données au retour. Dans les deux cas il y a de mauvaises correspondances pour le sens inverse.</p> <p>La cadence choisie donne la possibilité de répondre à la demande des écoles pour le transport des élèves tout en ayant de bonnes correspondances pour Genève qui correspond au principal flux de voyageurs (aéroport notamment). Les bus du matin ne peuvent pas être bougés, la demande pour les correspondances actuelles est forte pour les pendulaires et les étudiants (apprentis).</p>

TPF : Transports publics fribourgeois

478 Romont FR – Billens – Dompierre VD – Lucens (cadre 20.478)	
Ajouter une course pour le retour des scolaires du secondaire de Moudon terminant à 16:15	<p>Une course a été ajoutée au départ de Lucens à 17:03 arrivant à Prévonnoloup, poste à 17:13. Elle est en correspondance avec le RER 9 Moudon 16:52 – Lucens 16:57.</p>

TPN : Transports publics nyonnais

801 Nyon Terre-Bonne – gare – Terre-Bonne (cadre 10.801) et autres lignes urbaines	
Dès 20h, assurer les correspondances depuis les trains sur les bus et non l'inverse	<i>La demande a été transférée à l'entreprise.</i>
803 Nyon Petite Prairie – hôpital – gare – plage – Colovray (cadre 10.803)	
Assurer la correspondance en direction de l'UEFA depuis les trains IR 2506 et IR 2508 en provenance de Morges, Lausanne et du Valais	<p>Un départ de la ligne 803 en direction de Colovray est prévu à 7:46 et 8:46, au lieu de 7:43 et 8:43 selon l'horaire 2017.</p>

810 Nyon – Crassier – La Rippe (cadre 10.810)	
Ajout d'une course le dimanche à 22h	Le dimanche, la dernière course de la ligne 810 part à 19:20 de la gare de Nyon. Il n'est pas prévu à court terme d'étoffer cette offre. Dans les années à venir, le canton de Vaud doit se doter d'une stratégie de desserte les week-ends à l'échelle du canton. Dans ce cadre, une modification de l'offre de fin de semaine de la ligne 810 sera évaluée.

811 Nyon – Crassier – La Rippe (cadre 10.811)	
Annuler le décalage des courses 81109 et 81111 de 2 minutes pour permettre une arrivée à l'heure à l'école Founex-Coppet	Pour l'horaire 2018 les TPN ont revu les temps de parcours de toutes leurs lignes grâce à un nouvel outil d'aide à l'exploitation. Si en 2018 les courses 81109 et 81111 partent effectivement 2 minutes plus tard de la gare de Nyon qu'en 2017 (7:28 et 7:58 au lieu de 7:26 et 7:56), elles arrivent aussi 2 minutes plus tôt à la gare de Coppet (7:53 et 8:23 au lieu de 7:55 et 8:25). L'horaire 2018 devrait être davantage respecté que ne l'était l'horaire 2017, ce qui devrait permettre aux élèves d'arriver à l'heure à l'école. L'arrivée prévue à 7:50 à l'arrêt Coppet, Les Rojalets est suffisant pour un début des cours à 8:10. L'arrivée prévue à Founex à 8:16 est également suffisant pour un début des cours à 8:35.
Cadence à la demi-heure le samedi	Dans les années à venir, le canton de Vaud doit se doter d'une stratégie de desserte les week-ends à l'échelle du canton. Dans ce cadre, une modification de l'offre de fin de semaine de la ligne 811 sera évaluée.

Travys : Transport Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Ste-Croix

602 Montagny-près-Yverdon – Yverdon-les-Bains – ch. de la Chèvre (cadre 10.602)	
Pas d'informations sur les horaires des lignes urbaines dans la consultation des horaires	<i>Transport urbain : information de Travys</i> La consultation officielle des horaires concerne les lignes de transport du trafic régional de voyageurs, ce qui n'est pas le cas pour les lignes urbaines. Dans le processus de fixation des horaires de Travys la détermination des horaires urbains s'effectue après la fixation des horaires du trafic régional.
Décalage du départ actuel de la minute 57 à la minute 59 pour correspondance depuis Neuchâtel	<i>Transport urbain : information de Travys</i> L'arrivée de l'ICN est à la minute 51 et le départ de la 602 à la minute 57 : cette correspondance est possible, même avec un petit retard du train CFF. Retarder davantage ce départ obligerait à retarder les 3 autres départ pour le Chemin de la Chèvre, ce qui péjorerait des correspondances depuis Genève, Lausanne, Ste-Croix et Neuchâtel.

605 Yverdon-les-Bains Prés du Lac – gare – Philosophes – avenue des Sciences (cadre 10.605)	
Décalage du départ actuel de la minute 53 à la minute 55 pour correspondance depuis Neuchâtel	<i>Transport urbain : information de Travys</i> Cette modification a été planifiée pour l'horaire 2018.

611 Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent (cadre 10.611)	
Maintien de la course de 12:19 depuis Champvent, village pour les élèves	La sortie de l'école de Champvent étant à 11:35, la course de 11:51 convient mieux à ces élèves. La course de 12:19 n'est donc pas rétablie.
Maintien de la course de 15:19 depuis Champvent, village pour les élèves	Bien que la fréquentation observée sur la ligne soit inférieure à 1 client par jour, la course de 15:19 est pertinente pour la sortie de l'école de 15:10 et est donc rétablie.
Maintien de la course de 12:16 depuis Yverdon pour les élèves de Léon Michaud	La course de 11:50 a été spécialement conçue pour les écoliers de Léon Michaud.

613 Vallorbe – Yverdon-les-Bains (cadre 10.613)	
Assurer les correspondances au Creux entre les lignes 685 et 613 pour les gymnasiens	<p>L'horaire de la ligne 613 ne peut être adapté car les bus desservent le gymnase seulement quelques minutes avant le début des cours.</p> <p>Concernant la ligne CarPostal 685, les gymnasiens de Ballaigues peuvent emprunter la relation suivante le matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ballaigues – Vallorbe 6:51 – 7:05 (ligne 685, course 68507) - Vallorbe – Yverdon, gymnase 7:18 – 7:53 (ligne 613) <p>La course 68507 ne peut être retardée pour optimiser le temps de correspondance (13 minutes) avec la ligne 613 car elle assure la correspondance sur le RER Vaud en direction de Lausanne à 7:10.</p> <p>L'après-midi, les relations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Yverdon – Vallorbe 15:00 – 15:39, 16:00 – 16:39, 16:38 – 17:21 - Vallorbe – Ballaigues 15:54 – 16:11 (course 68524), 16:54 – 17:08 (course 68528), 17:24 – 17:38 (course 68530) <p>Les correspondances de 15 minutes à 15h et 16h ne peuvent être réduites car les courses 68524 et 68528 sont contraintes par les correspondances à donner avec les trains du RER Vaud en gare de Vallorbe, les horaires des écoles de Vallorbe et l'enchaînement des courses.</p>

613 Vallorbe – Yverdon-les-Bains (cadre 10.613)	
Ajout de bus le week-end aux alentours de 9h30-10h et 14h15h	Une paire de courses supplémentaire a été ajoutée l'après-midi : Yverdon 15:50 – Vallorbe 16:34 et Vallorbe 17:18 – Yverdon 18:02.
Maintien de la course 401 vers 6h le dimanche	La suppression de la course du dimanche matin permettait de justifier en partie l'ajout de prestations l'après-midi sur la ligne. La DGMR-MT a validé le maintien de la course 401 à 5:50 au départ d'Yverdon-les-Bains pour un coût d'environ CHF 15'000.- supplémentaire par année.
Privilégier les correspondances en direction et provenance de Lausanne le week-end	L'horaire des courses du week-end est construit de manière à privilégier les relations entre Yverdon-les-Bains et le TGV entre Vallorbe et Paris ainsi que les relations avec les trains de la Vallée de Joux à Vallorbe. Les relations avec Lausanne à Yverdon-les-Bains sont les suivantes : arrivée des ICN venant de Lausanne à la minute 37, départ des bus à la minute 50 ; arrivée des bus à la minute 02 et départ des trains à la minute 22.

VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

203 La Tour-de-Peilz centre – Vevey gare (cadre 10.203)	
Renforcer la cadence à 12 min aux heures de pointe	Une étude sera lancée en collaboration avec la municipalité de La Tour-de-Peilz.
Courses supplémentaires le soir du lundi au samedi à 19:44 et 20:04	Une étude sera lancée en collaboration avec la municipalité de La Tour-de-Peilz.
Mise à l'horaire des courses à vide transitant entre le dépôt de Clarens et le centre de Vevey via l'avenue de Perrausaz	Quatre courses sont ajoutées à l'horaire 2018 entre La Tour-de-Peilz et Vevey, du lundi au vendredi (nouvelle ligne 209) : <ul style="list-style-type: none"> - La Tour-de-Peilz, Bel-Air 5:39 – Vevey, gare 5:50 - La Tour-de-Peilz, Bel-Air 6:07 – Vevey, gare 6:18 - La Tour-de-Peilz, Bel-Air 6:47 – Vevey, gare 6:58 - Vevey, gare 19:01 – La Tour-de-Peilz, Bel-Air 19:44

204 Montreux – Clarens – Tavel VD – Baugy – Chailly-Montreux (cadre 10.204)	
Proposition de modifier la desserte du dimanche: liaison P+R – Gambetta avec cadence à 20 min et correspondances avec lignes 207 et 208 au P+R et ligne 201 à Gambetta	En accord avec la commune de Montreux, le parcours de la ligne n'est pas modifié le dimanche. Dans ce cadre et au vu de l'importante augmentation des charges pour les transports publics en 2017 et 2018 il n'est pas envisageable de passer d'une cadence 40 minutes à une cadence 20 minutes en 2018.
207 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Blonay (cadre 10.207)	
Maintien du départ de Blonay à 12:04 pour les élèves de l'EPS de Blonay-St-Légier	Le départ de Blonay prévu à 12:01 est retardé de 3 minutes conformément à la demande. La correspondance avec la ligne 204 reste assurée, celle-ci étant également retardée au départ de Chailly.
Retarder la course de 15:01 de 3 minutes pour permettre aux élèves terminant à 15h de l'emprunter	Le départ de Blonay prévu à 15:01 est retardé de 3 minutes conformément à la demande. La correspondance avec la ligne 204 reste assurée, celle-ci étant également retardée au départ de Chailly.
Ajout d'un bus aux environs de 13:15 depuis Blonay, Forchex pour le début des cours à 13:30 à Blonay	Une offre a été faite avec deux variantes à la municipalité de Blonay.
208 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Blonay (cadre 10.208)	
Rendre effectif le terminus de la ligne à Entre-deux-Villes sans transbordement à Oyonne comme c'est le cas en 2017	Ceci a été corrigé pour l'horaire 2018.